

*La Maison-Dieu*, 152, 1982, 37-110

Julien POTEL

Odette SARDA

## NAISSANCES, BAPTÊMES ET PARTICIPATION AU CATÉCHISME

*Evolution récente en France*

**E**N France, de tous côtés, quand on parle avec les pasteurs, les catéchistes ou certains parents, parviennent des plaintes au sujet des enfants qui, baptisés, ne participent pas au catéchisme, alors qu'ils seraient normalement en âge de le faire, ou y participent de façon irrégulière. Par ailleurs, dans un grand nombre de diocèses, actuellement, beaucoup d'enfants non baptisés viennent au catéchisme, entraînés le plus souvent par leurs camarades, et fréquemment préparent leur baptême au cours des années de catéchisme.

Sur la proportion des enfants baptisés qui participent au catéchisme des approximations circulent, des pourcentages sont parfois avancés (quelquefois contradictoires sur un même territoire). Pourtant, cette question qui engage l'avenir de la foi en France demande à être précisée. C'est pourquoi le C.N.P.L. a lancé une enquête à ce sujet auprès des responsables diocésains de la pastorale sacramentelle, et a rassemblé toutes sortes de documents qui lui ont été fournis par des prêtres et des laïcs qui collaborent soit à la

catéchèse, soit à la pastorale sacramentelle, soit au catéchuménat<sup>1</sup>.

Pour décrire la place du baptême en France et la participation des enfants à la catéchèse proposée par l'Eglise catholique, l'on dispose de plusieurs éléments : le chiffre des naissances, celui des baptêmes, des inscrits dans les différentes années de catéchisme, le chiffre des scolarisés, les listes des enfants qui font leur profession de foi au cours d'une année donnée.

Une façon de les comparer est de calculer les taux des baptisés par rapport aux naissances et aux catéchisés, ou ceux des catéchisés par rapport aux scolarisés. Un travail comme celui-ci ne peut que revêtir à certains moments un caractère un peu aride. Mais n'est-ce pas le prix à payer pour une observation rigoureuse et technique ? Une seconde partie propose des explications à l'évolution récente des baptêmes et des enfants catéchisés. Elle sera plus proche des réflexions faites habituellement dans *La Maison-Dieu*.

## I

### NAISSANCES ET BAPTÊMES

Parmi les difficultés pour calculer les taux précis et réels d'enfants baptisés par rapport aux naissances sur un territoire donné, les migrations ne sont pas la moindre. Par exemple, quel est le taux des baptisés chaque année à Paris par rapport aux naissances domiciliées, étant donné que des baptêmes se font en province ? Aussi, observer baptêmes et naissances sur la France entière supprime pratiquement l'effet des migrations. Les enfants nés en France et baptisés au dehors représentent sans doute une très faible proportion par rapport à l'ensemble des baptisés. Leur nombre, d'ailleurs, est certainement

1. Nous remercions tous ceux qui, à des titres divers, nous ont fourni des documents pour ce travail.

compensé par celui des enfants baptisés en France et qui sont nés à l'étranger.

**Naissances et baptêmes sur la France entière**

Pour l'année 1958, les proportions de baptêmes par rapport aux naissances pour notre pays étaient de 91,71 %. Dix ans plus tard, en 1968, une baisse importante était enregistrée : 82,75 %, c'est-à-dire 8,96 % en moins. La moyenne annuelle avoisinait 0,9 %<sup>2</sup>.

*Evolution depuis 1968*

Les proportions de baptêmes par rapport aux naissances ont été calculées jusqu'en 1979, en prenant les chiffres de baptêmes fournis par les *Annuaire Pontificaux*<sup>3</sup>.

*France entière  
Taux apparents de baptêmes*

Années	Baptêmes	Naissances	% Baptêmes Naissances
1968	689 219	832 847	82,75
1969	699 575	839 511	83,33
1970	666 610	847 783	78,62
1971	666 656	878 647	75,87
1972	669 967	875 093	76,55
1973	661 499	854 880	77,37
1974	614 861	799 217	76,93
1975	576 747	745 065	77,40
1976	537 572	720 395	74,62
1977	527 711	744 744	70,85
1978	524 335	737 062	71,13
1979	511 177	757 354	67,49

2. J. POTEL, *Moins de baptêmes en France. Pourquoi?* Paris, Cerf (Coll. « Rites et symboles »), 1974.

3. Ces statistiques offrent des limites évidentes. Ainsi il y a des chiffres ronds, ou d'autres qui se répètent d'une année sur l'autre. Des estimations sont faites, et des chiffres reconduits, sans justification

Plusieurs observations sont à faire.

— Au cours de la période envisagée, les *naissances* en France diminuent à partir de 1974. Celles de 1979 représentent 90,9 % des naissances de 1968.

— Les *baptêmes* enregistrent une chute plus importante, surtout à partir de 1975. Ceux de 1979 équivalent à 74,1 % du total de 1968, autrement dit les trois quarts.

— De 1969 à 1978, sur dix ans, les *taux apparents de baptêmes* par rapport aux naissances passent de 83,33 % à 71,13 %, c'est-à-dire 12,20 en moins, ou 1,22 % par an. La baisse est plus nette que pendant les dix années précédentes :

1958	1968	1978
91,71	82,75	71,13

Ces trois années prises comme points de repère permettent de constater 20 % de différence sur 20 ans pour les taux apparents baptêmes-naissances. La baisse se poursuit en 1979 avec 67,49 %, autrement dit 3,64 % en moins, en 1 an.

Les taux annuels depuis 1968 ne représentent pas la proportion réelle et précise des baptisés par rapport aux naissances. En effet, les personnes baptisées en 1978, par exemple, ne sont pas toutes nées cette année-là. Il existe des écarts entre la date de naissance et de baptême : celui-ci est souvent célébré plus d'un an après la naissance. Les baptêmes conférés en 1978 recouvrent ceux d'enfants nés en 1977 et avant. Il est impossible de dire leur importance par rapport à l'ensemble.

Les baptêmes célébrés après un an ne comblent pas malgré tout la chute des taux apparents de baptêmes. Sans

---

vérifiée. Mais ces statistiques ont le grand mérite d'exister, alors que l'Eglise en France ne parvient pas à centraliser au plan national des statistiques sur baptêmes, mariages, enterrements, etc. Malgré leurs limites, les données des *Annuaire Pontificaux* font ressortir des tendances qui sont incontestables.

pouvoir la mesurer avec la précision souhaitable, une baisse des proportions de baptisés existe et se cache derrière les taux apparents de 1969 à 1979. Comment les baptêmes célébrés un an ou plus après la naissance combleraient-ils les écarts constatés entre les taux ? Une baisse globale de la demande de baptêmes, constatée déjà avant 1968, se poursuit et s'accroît jusqu'en 1979.

### *Régions apostoliques*

L'évolution se diversifie suivant les régions apostoliques. Dans le tableau suivant, elles sont classées selon les taux de 1978, en ordre croissant :

Régions apostoliques	1958	1968	1978	Ecart 1958-1978	1978	
	%	%	%		Baptêmes	Naissances
Ile-de-France	75,00	56,45	38,98	36,02	57 805	148 269
Provence-Méditerranée	89,09	81,72	62,31	26,78	38 402	61 629
Centre-Est	92,83	80,35	71,73	21,10	61 409	85 608
Est	88,84	84,58	76,83	12,01	58 688	76 382
Nord	92,63	85,70	78,59	14,04	104 607	133 097
Centre	100,15	92,95	80,61	19,54	31 900	39 571
Sud-Ouest	98,11	96,32	86,55	11,56	49 225	56 869
Midi-Pyrénées	99,47	95,16	88,43	11,04	29 928	33 843
Ouest	102,41	98,21	92,25	10,16	92 371	100 121

Pour la région Ile-de-France particulièrement, les migrations doivent jouer dans la mesure où l'on va faire baptiser les enfants ailleurs au cours d'un week-end ou des vacances. Dans chacune des 9 régions, les taux baissent de dix en dix ans.

### *Sondages d'opinion*

A l'échelon national, deux sondages d'opinion apportent des indications complémentaires. Celui de juillet 1972, réalisé par la SOFRES à la demande du *Pèlerin*, montre que *les intentions de faire baptiser*, si l'on devait avoir prochainement un enfant, *varient avec l'âge* : les 21-24 ans à l'époque le pensaient à 74 %, puis les 25-34 ans à 87 % et ensuite les proportions étaient de 90-91 %. Parmi les 21-24 ans, un sur cinq dit qu'il ne ferait pas baptiser son enfant et entre 25 et 34 ans un sur neuf. Evidemment, le sondage indique seulement l'intention de faire baptiser : le pourcentage réel de ceux qui font baptiser n'est pas forcément le même. N'oublions pas aussi que ce sondage date de dix ans<sup>4</sup>.

Un autre sondage d'opinion plus récent a été réalisé en août 1981<sup>5</sup>. Il était demandé aux 79 % des Français qui s'étaient déclarés catholiques si leurs enfants recevraient ou avaient déjà reçu le baptême. On retrouve encore une différence selon l'âge : les 21-24 ans répondent oui à 73 %, les 25-34 ans à 82 % et les 35-49 ans à 90 %. Les proportions ne sont pas comparables à celle de 1972 puisqu'elles portent uniquement sur les Français qui se sont déclarés catholiques.

En 1981, ceux qui se déclaraient catholiques et voulaient faire baptiser leurs enfants représentaient 66 % de l'en-

4. Sondage publié dans *Le Pèlerin*, n° 4691, 22 octobre 1972, et réalisé auprès de 2 000 personnes de 15 ans et plus, représentatives de la population française.

5. SOFRES-*Le Pèlerin*, auprès de 2 000 personnes de 15 ans et plus, constituant un échantillon représentatif de la population française. Publié dans *Le Pèlerin*, n° 5161, 1<sup>er</sup> novembre 1981.

semble des Français. Il est intéressant de rapprocher ce chiffre de la proportion obtenue au moyen de l'*Annuaire Pontifical* : 67,5 % pour l'année 1979 sur l'ensemble de la France<sup>6</sup>.

Dans le sondage de 1981, si l'on ajoute ceux qui ne se déclarent pas catholiques et qui auraient l'intention de faire baptiser leurs enfants, on obtiendrait, malgré tout, un pourcentage inférieur à celui du sondage de 1972. Il y a donc une baisse de l'intention de baptême entre 1972 et 1981. Celle-ci confirme la diminution des taux calculés à partir des statistiques de baptêmes et naissances. *L'analyse des intentions de baptême confirme la baisse réelle exprimée par les taux.* D'autre part, les sondages font apparaître comment l'intention de baptiser varie avec l'âge des parents.

### Naissances et baptêmes au plan des diocèses

Notre regard ne se porte plus maintenant sur la France entière, mais d'abord sur chacun des diocèses de France en 1978, et ensuite sur l'évolution des naissances et des baptêmes dans quelques diocèses, en remontant le fil des années.

#### *Tous les diocèses en 1978*

Une étude sur la situation de tous les diocèses en 1958 et en 1968 avait permis de dégager une géographie diocésaine des baptêmes<sup>7</sup>. A partir de l'*Annuaire Pontifical*, une carte a été dressée pour 1978 avec la même échelle de taux apparents, ce qui permet une comparaison (voir la carte, p. 45). Sous l'aspect géographique, la France se divise en

6. Cf. tableau p. 00.

7. Cf. J. POTEL, *op. cit.*, pp. 26 à 35 et les deux cartes, pp. 126-127. Pour 1978, les chiffres des naissances sont tirés de : Nicole GUIGNON, *La situation démographique en 1977 et 1978*. Collections de l'INSEE D, n° 77, décembre 1980.

deux parties, suivant une ligne allant du Havre à Marseille. A l'Ouest, les taux apparents de baptêmes sont plus élevés. A l'Est, la majorité ne dépasse pas 79,9 %. L'Ile-de-France, la vallée du Rhône et le littoral méditerranéen accusent des taux inférieurs. Les calculs étant faits par rapport à l'ensemble des naissances et non pas à partir des enfants de catholiques, les diocèses de Strasbourg et de Besançon se placent dans la dernière catégorie. Dans la moitié Ouest, deux zones avec des taux supérieurs à 100 % apparaissent : cinq diocèses de la région apostolique Ouest et six de la région apostolique Midi-Pyrénées, auxquels il faut ajouter les diocèses d'Annecy et du Puy dans le Centre-Est.

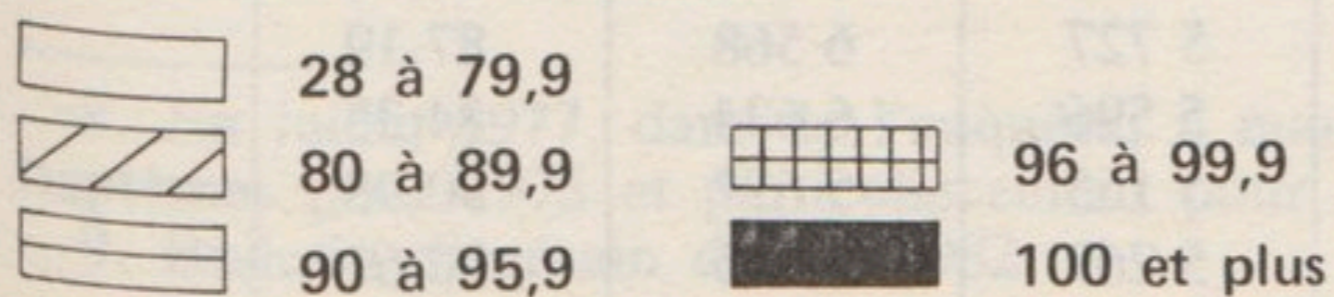
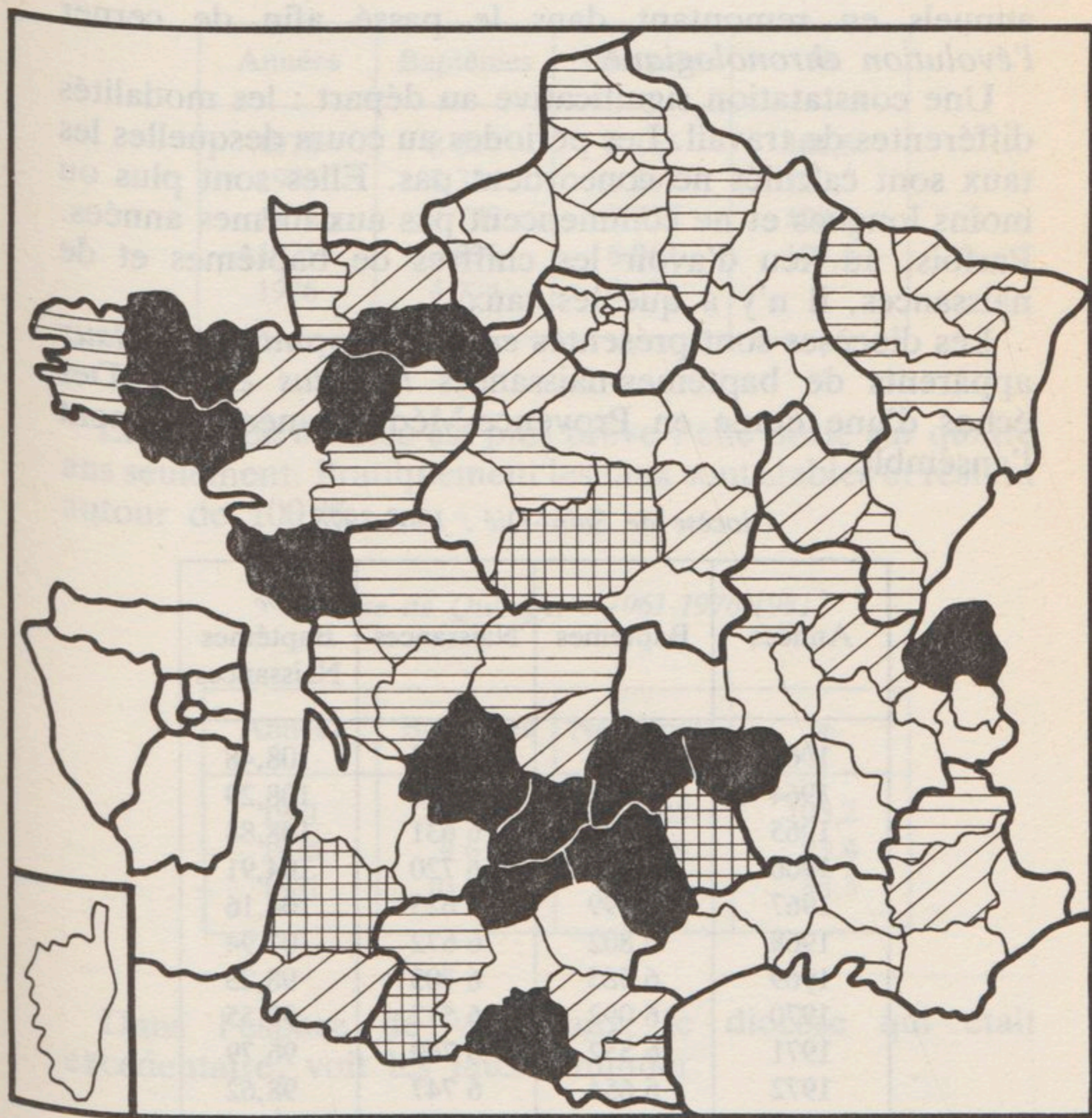
Au plan statistique, il est possible de comparer la répartition des diocèses selon les taux apparents de baptêmes :

Taux apparents de baptêmes	Nombre de Diocèses en		
	1958	1968	1978
Moins de 79,9 %	3	18	47
80-89,9	14	21	12
90-95,9	21	19	18
96-99,9	19	15	4
100 et plus	28	17	13
Total	85	90	94

Une diminution d'ensemble se produit en vingt ans. Les diocèses qui avaient un taux apparent inférieur à 80 % étaient au nombre de trois en 1958, et ils passent à 47 en 1978, c'est-à-dire la moitié des diocèses cette année-là.



Les trois catégories au-dessus de 90 % voient leurs effectifs diminuer de dix ans en dix ans. Par exemple, les diocèses où le nombre de baptêmes est supérieur à celui des naissances — les diocèses excédentaires — passent de 28 en 1958 à 13, vingt ans après. Parmi eux, huit restent excédentaires à chacune des trois dates : Luçon, Saint-Brieuc, Vannes, Sées, Périgueux, Cahors, Montauban et Saint-Flour.



### *Baptêmes et naissances dans quelques diocèses*

Au lieu d'étudier tous les diocèses de France pour comparer leurs taux apparents de baptisés la même année, un point de vue différent est adopté maintenant. Pour quelques diocèses ayant entrepris des travaux antérieurs et dont le C.N.P.L. a rassemblé les données, voici les taux annuels en remontant dans le passé afin de cerner *l'évolution chronologique*.

Une constatation significative au départ : les modalités différentes de travail. Les périodes au cours desquelles les taux sont calculés ne concordent pas. Elles sont plus ou moins longues et ne commencent pas aux mêmes années. Parfois, au lieu d'avoir les chiffres de baptêmes et de naissances, il n'y a que les taux.

Les diocèses sont présentés *en commençant par les taux apparents de baptêmes-naissances les plus élevés*. Des échos d'une étude en Provence-Méditerranée terminent l'ensemble.

#### *Diocèse de Saint-Dié : 1963-1978*

Années	Baptêmes	Naissances	% Baptêmes Naissances
1963	7 543	6 953	108,48
1964	7 273	6 716	108,29
1965	7 221	6 631	108,84
1966	7 050	6 720	104,91
1967	6 899	6 623	104,16
1968	6 802	6 672	101,94
1969	6 585	6 703	98,23
1970	6 092	6 512	93,55
1971	6 552	6 769	96,79
1972	6 654	6 747	98,62
1973	6 368	6 754	94,28
1974	5 727	6 568	87,19
1975	5 596	6 634	84,35
1976	5 165	5 677	90,98
1977	5 269	5 815	90,61
1978	5 213	5 645	92,34

Jusqu'en 1968, le diocèse est excédentaire : on compte plus de baptêmes que de naissances. L'évolution en « dents de scie » et la remontée des taux à partir de 1976 ne doivent pas cacher la diminution des taux apparents qui passent de 108 à 92 % en 1978.

*Diocèse de Saint-Brieuc : 1972-1976<sup>8</sup>*

Années	Baptêmes	Naissances	%
1972	8 317	8 165	101,8
1973	8 384	8 367	100,2
1974	7 779	7 725	100,7
1975	6 996	6 964	100,4
1976	4 734	6 671	

La période étudiée est plus brève : elle porte sur quatre ans seulement. Pratiquement les taux sont stables et restent autour de 100 %.

*Diocèse de Quimper : 1961-1976-1981<sup>9</sup>*

Années	Baptêmes	Naissances	%
1961	14 092	13 395	105,2
1976	9 616	10 288	93,4
1981	10 343	11 710	88,3

Dans l'espace de vingt ans, le diocèse qui était excédentaire, voit les taux diminuer.

8. En juillet 1977, date de l'enquête, il manquait des registres de baptêmes pour 1975 et particulièrement pour 1976.

9. Bulletin diocésain du 8-5-1982.

*Diocèse de Tarbes et Lourdes : 1966-1980*

Années	Naissances	Baptêmes	%
1966-70	16 177	16 436	101,6
1971-75	14 135	14 952	105,7
1976-80	11 847	11 027	93,1

Les trois périodes quinquennales «écrasent» les résultats de chaque année. Toutefois entre 1971-75, le taux apparent de baptêmes augmente : c'est dû surtout aux chiffres des années 1971-74 et 75. Ensuite, de 1976 à 1980, le taux descend sensiblement.

*Diocèse de Belley : 1968-1980*

Années	% Bapt./Nais.	Années	% Bapt./Nais.
1968	102,8	1975	87,8
1969	103,0	1976	82,6
1970	102,7	1977	81,0
1971	100,4	1978	82,3
1972	95,6	1979	78,2
1973	93,7	1980	73,6
1974	88,8		

*Diocèse de Poitiers : 1974-1980*

Années	Vienne % Bapt./Nais.	Deux-Sèvres %	Total Diocèse %
1974	93,5	93,2	93,4
1975	96,9	94,7	95,8
1976	93,6	93,9	93,8
1977	91,1	92,7	91,9
1978	89,2	95,9	92,5
1979	74,7	92,2	82,7
1980	74,0	85,7	79,7

*Diocèses de Rouen et du Havre :  
1958-1969-1977*

Seine-Maritime	Baptêmes	Naissances	%
1958	19 109	20 783	91,9
1969	16 513	21 487	76,8
1977	11 843	17 900	66,1

En 1976, pour le diocèse de Rouen uniquement, le taux apparent était de 70,2 % et pour 1977 : 68,3 %. Dans cette dernière année, le diocèse du Havre enregistrait un taux de 62,1 % de baptêmes par rapport aux naissances.

*Diocèse de Grenoble : 1972-1978*

Années	Baptêmes	Naissances	%
1972	10 653	14 957	71,22
1973	10 368	14 337	72,32
1974	9 657	13 458	71,09
1975	9 069	12 524	72,41
1976	8 249	12 282	67,19
1977	8 249	12 525	67,03
1978	8 203	12 638	64,91

Voici, pour la ville de Paris, le pourcentage de baptêmes par rapport aux naissances<sup>10</sup>.

10. Bulletin d'Informations de pastorale sacramentelle du Centre Jean-Bart : *L'eau et le Vent*, n° 2 de novembre 1978. Paris.

*Diocèse de Paris : 1965-1976*

1965	47,99 %	1971	30,34 %
1966	46,63 %	1972	31,21 %
1967	44,82 %	1973	29,58 %
1968	42,42 %	1974	30,24 %
1969	38,97 %	1975	28,80 %
1970	34,90 %	1976	27,54 %

*La région Provence-Méditerranée : 1971-1979*

A plusieurs reprises, des statistiques ont été publiées sur les baptêmes, les mariages et les enterrements religieux de la région Provence-Méditerranée, au plan régional, selon les diocèses et les cantons<sup>11</sup>. Voici celles qui concernent les baptêmes.

*Région Provence-Méditerranée : 1971 à 1979*

Années	Baptêmes	Naissances	%
1971	52 980	68 516	77,3
1972	51 599	68 081	75,8
1973	51 003	66 744	76,4
1974	46 222	62 206	74,3
1975	44 279	58 641	75,6
1976	40 953	57 703	71,0
1977	42 186	60 425	69,8
1978	43 205	61 833	70,1
1979	42 865	64 317	66,6

11. *Annuaire régional interconfessionnel de statistiques Provence-Méditerranée*, 1974, puis 1976, ORMAVIR et CDES (Observatoire régional marseillais de la vie religieuse et Centre diocésain d'études sociologiques). Voir aussi : « Bilan confessionnel d'une décennie 1971-1979 », dans *Bulletin Trimestriel d'Information*, n<sup>os</sup> 10 et 11, 4<sup>e</sup> trimestre 1981, § A. Les baptêmes dans la région, 1971-1979, pp. 6 et suivantes.

Selon le commentaire, « les naissances de la région remontent beaucoup plus vite que les baptêmes et bien plus vite encore que les naissances en France. Cela tient à la progression des naissances issues des parents étrangers musulmans. Leur effectif annuel a doublé de 1971 à 1979, passant de 2 800 à 5 700 ». Peut-être faut-il prendre aussi en compte le fait que les familles d'immigrés comportent en général plus d'enfants que les familles françaises. Les taux des baptêmes diminuent de leur côté : pratiquement, ils se maintiennent à 75 % jusqu'en 1975, puis autour de 70-71 % pendant trois ans, puis tombent à 66,6 % en 1979. En neuf ans, la baisse a été de 10 %.

Les taux des dix diocèses sont calculés annuellement de 1971 à 1979, ainsi que pour la principauté de Monaco<sup>12</sup>. Ils diminuent tous sur les neuf ans mais certains ont une évolution en dents de scie. Pour simplifier, citons les taux de 1971 et 1979, les diocèses étant classés par ordre croissant en 1979 :

Provence-Méditerranée	1971	1979	Baisse 1971-79
Arrondissement Marseille	68,6	57,9	10,7
Arrondissement Aix-Arles	79,1	64,5	14,6
Var	78,7	68,2	10,5
Corse	86,1	68,7	17,4
Alpes-Maritimes	75,4	68,9	6,5
Vaucluse	80,0	69,9	10,1

12. Bulletin cité, 4<sup>e</sup> trimestre 1981, p. 7.

Provence-Méditerranée	1971	1979	Baisse 1971-79
Gard	82,7	74,3	8,4
Hérault	90,6	76,8	13,8
Hautes-Alpes	91,7	84,0	7,7
Alpes Haute-Provence	94,2	85,2	9,0
Monaco	128,0	114,2	13,8
Total	77,3	68,4	8,9

### **Naissances et baptêmes dans des unités territoriales restreintes**

Après la France entière et le niveau diocésain, l'étude d'unités territoriales restreintes correspond à ce que peuvent observer des prêtres ou d'autres baptisés sur des paroisses rurales ou urbaines, des secteurs, des villes et des cantons. On se trouve face à des évolutions différentes qui ne se résument pas toujours par une baisse. D'abord quelques exemples d'unités restreintes pour lesquelles des travaux réalisés antérieurement sont proposés selon le hasard de la documentation. Puis, un travail plus systématique lancé par le C.N.P.L. à travers des diocèses, rend mieux compte de la complexité des situations.

#### *Des échos sur des travaux antérieurs*

Le premier exemple de recherches effectuées sur l'initiative des diocèses est celui de Grenoble. Voici l'évolution des taux baptêmes-naissances de 1972 à 1978 par archidiaconés classés selon l'importance décroissante des proportions, en 1972 et en 1978.



*Archidiaconés du diocèse de Grenoble : 1972-1978*

	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978
<i>ND de la Salette</i> 82 412 hab.	106,96 %	109,70 %	106,83 %	109,70 %	101,99 %	101,13 %	99,61 %
<i>St-Bruno</i> 131 884 hab.	94,70 %	87,98 %	92,79 %	95,02 %	91,66 %	90,30 %	86,72 %
<i>St-Jean-Baptiste</i> 162 141 hab.	91,03 %	91,91 %	85,55 %	83,13 %	81,68 %	77,84 %	76,24 %
<i>St-Maurice</i> 93 362 hab.	80,70 %	80,15 %	84,55 %	83,86 %	68,95 %	74,67 %	69,71 %
<i>St-Hugues</i> 387 480 hab.	57,09 %	54,42 %	52,26 %	53,53 %	48,56 %	48,54 %	46,48 %

L'évolution dans chaque archidiaconé est en « dents de scie », sauf celui de Saint-Jean-Baptiste. Dans l'archidiaconé de Notre-Dame de la Salette, les taux sont excédentaires : il s'agit d'un secteur en priorité rural avec des résidences secondaires, ce qui explique en partie les taux élevés. Saint-Bruno comporte des petites villes (Moirans, Saint-Marcellin, Voiron...) et une partie rurale. Le secteur de Saint-Jean-Baptiste comprend des villes comme Bourgoin-Jallieu, La Verpillière-Villefontaine, La Tour du Pin, etc. L'archidiaconé de Saint-Maurice recouvre la zone pastorale interdiocésaine de la Vallée du Rhône avec Beaurepaire, Le Péage de Roussillon et l'agglomération de Vienne. L'archidiaconé de Saint-Hugues est formé avant tout par l'agglomération de Grenoble et Vizille. C'est dans la partie la plus urbanisée que les taux sont les plus faibles.

*Quelques villes du diocèse de Grenoble : 1972-1978*<sup>13</sup>

Villes	1972	1975	1978	Total 1972-78
La Mure	112,1	95,0	103,2	100,4
Vizille	67,8	82,2	76,2	77,3
Voiron	76,6	76,1	59,5	69,8
Vienne	64,9	72,9	54,1	64,4
La Tour du Pin	73,2	70,4	64,3	59,4
Bourgoin-Jallieu	65,7	44,5	43,0	49,4
Grenoble	56,3	50,9	42,0	50,1
St-Egrève	63,9	53,4	46,4	50,9
Echirolles	59,3	42,8	39,4	44,7
Seyssinet-Pariset	54,5	37,8	27,6	37,4
St-Martin le Vinoux	52,1	41,5	22,9	39,6
St-Martin d'Hères	40,1	39,0	25,2	35,9

On observe d'abord la grande différence d'une ville à l'autre : de La Mure avec 100 % on passe à Saint-Martin d'Hères, 35,9 %. Toutes les villes, sauf Vizille, voient leurs taux diminuer. Dans les trois dernières, Seyssinet-Pariset,

13. Les chiffres de Grenoble comprennent ceux de la paroisse St-Maurice de St-Martin d'Hères. Les cinq communes qui viennent après Grenoble sont limitrophes ou dans la banlieue de Grenoble.

Saint-Martin le Vinoux, Saint-Martin d'Hères, le taux de 1972 est environ le double de celui de 1978.

Dans le diocèse de Lille, *Mons-en-Barœul*, ville de 28 300 habitants, enregistre une diminution du taux de baptêmes-naissances entre 1973 et 1980 :

Années	Baptêmes	Naissances	%
1973	556	825	67,4
1975	452	646	70,0
1977	369	643	57,3
1979	335	671	49,9
1980	299	656	45,5

Le secteur de la *banlieue lyonnaise* comprenant Vénissieux, Saint-Fons, Saint-Priest, Feyzin, Corlas enregistraient en 1969, 1 317 baptêmes célébrés en paroisses, et 793 en 1975. Pour cette dernière date, il faut ajouter 192 baptêmes au moins, célébrés à l'extérieur, et 31 accueils. Même rectifié ainsi, le total est inférieur à celui de 1969. Pour la seule commune de Vénissieux, le taux de baptêmes par rapport aux naissances décroît : 1973 : 36 % ; 1974 : 32 % ; 1975 : 24 %.

Dans le secteur d'*Amiens-Nord* comprenant environ 50 000 habitants, en 1981, 295 familles ont demandé le baptême sur 873 naissances, c'est-à-dire 33,8 %, une sur trois.

Sur six lieux de culte du *13<sup>e</sup> arrondissement de Paris*, de 1968 à 1976, les taux de baptêmes-naissances décroissent sensiblement :

Années	%	Années	%
1968	42,50	1973	29,28
1969	41,23	1974	27,51
1970	31,38	1975	27,63
1971	35,98	1976	25,70
1972	31,24		

Sur une paroisse de la ville de *Blois*, vers 1955, les moyennes des baptêmes étaient de 100 à 120. De 1965 à 1972, les baptêmes oscillent entre 77 et 100. De 1975 à 1980, de 32 à 54.

#### *Une initiative du C.N.P.L.*

Une *recherche engagée* fin 1981 par le C.N.P.L. sur des *unités territoriales restreintes* vise à la fois les naissances, les baptêmes et les inscriptions au catéchisme, avec un souci de les comparer.

#### Sur qui porte l'enquête ?

Des réponses sont venues pour 92 *unités territoriales* réparties sur 19 *diocèses* dans 6 régions apostoliques ; Midi-Pyrénées, Provence-Méditerranée et Sud-Ouest ne sont pas représentés. Voici comment se répartissent les unités étudiées : — 13 paroisses de *grandes villes à majorité ouvrière* : par exemple : Arcueil (diocèse de Créteil), Le Havre, Roubaix, Trélazé, Rennes, Blois, Dijon, Golbey (diocèse de Saint-Dié), Nancy...

— 36 paroisses d'*agglomérations urbaines* à majorité *classes moyennes*. Exemples : 25 paroisses de Paris-ville, Marcq-en-Baroeul, Le Havre, Caen, Epinal...

— 10 paroisses de *villes moyennes plutôt pratiquantes* : Chemillé, Château-Gontier, Fougères, Beaune, Lunéville...

— 12 paroisses de *villes moyennes plutôt non pratiquantes* : Chaumont, Bolbec, Carhaix, La Chaussée Saint-Victor, Vendôme, Montbard, Saint-Dié...

— 11 *cantons ruraux* comprenant plusieurs paroisses, *plutôt pratiquants* : Yerville, Pouancé, Erné, les Essarts (Vendée), La Guerche...

— 20 *cantons ruraux plutôt non pratiquants* : Rozay en Brie, Forges, Saint-Hilaire des Loges, Coussey, etc.

Le total des *baptêmes* étudiés est de 149 616 dont 82 805 pour la période quinquennale 1963-1967, et 66 811 pour la

seconde : 1968-1972. Ces dates ont été choisies pour permettre de suivre les enfants inscrits en 1<sup>re</sup> année de catéchisme et en CM 2.

Les baptisés étudiés se répartissent ainsi selon les catégories présentées à l'instant :

Catégories d'unités territoriales	Baptisés	%
Paroisses grandes villes maj. classes moyennes	77 297	51,7
Paroisses grandes villes maj. ouvrière	19 844	13,2
Villes moyennes non pratiquantes	16 893	11,3
Cantons ruraux plutôt pratiquants	14 337	9,6
Villes moyennes plutôt pratiquantes	14 394	9,6
Cantons ruraux plutôt non pratiquants	6 851	4,6
Total	149 616	100,0

### Evolution du nombre des baptisés entre 1963 et 1972

Pour comparer systématiquement comment les chiffres de baptisés évoluaient sur les 92 unités territoriales, deux périodes quinquennales ont été choisies : 1963 à 1967 et 1968 à 1972. Que représentent les effectifs de baptisés pendant cette dernière période par rapport à ceux de 1963-67 ? Ont-ils augmenté ou diminué, et de combien ?

Sur les 92 unités territoriales restreintes (paroisses, communes, cantons ruraux...), 14 enregistrent davantage de baptêmes entre 1968-1972 qu'entre 1963-67. Voici quelques exemples : une paroisse dans les villes de Rennes,

Fougères, Saint-Brice-en-Coglès, Mayenne, Laval, Beaune, Marcq-en-Barœul, etc. Seule une enquête large et systématique pouvait mettre en valeur comment, à l'échelon des unités territoriales restreintes que des prêtres et d'autres baptisés peuvent observer, la baisse constatée sur la France entière ou un diocèse ne se vérifie pas partout. Dans certains lieux, le nombre des baptisés, d'une période récente à l'autre, augmente. Il faudrait voir pourquoi : des explications seront proposées à la fin de cet article.

Sur 49 unités territoriales restreintes, le nombre de baptêmes de 1968 à 1972 *diminue* par rapport aux cinq années précédentes *jusqu'à 75 %*. Les effectifs de baptisés représentent au minimum les 3/4 de ce qu'ils étaient en 1963-1967. Sur les 25 paroisses de Paris, sept sont dans ce cas, deux paroisses de Dijon, un canton rural du diocèse de Dijon, une paroisse d'Epinal, les Essarts (Vendée), le canton rural de Montigny-le-Roi, une paroisse de Rennes, le canton rural de La Guerche, une paroisse de Lunéville...

Enfin, 26 unités territoriales restreintes voient leur nombre de baptisés diminuer *de 75 % à 50 %*, entre 1968-72 par rapport à 1963-67. Deux *descendent même en dessous de 50 %*. Nous y trouvons 18 paroisses de Paris, le canton rural de Rozay en Brie, une paroisse d'Arcueil, trois paroisses de Rennes, une du Havre, une de Sotteville-les-Rouen, un canton rural du diocèse d'Autun...

Globalement, sur la France entière et sur certains diocèses, le nombre des naissances et le nombre des baptêmes diminuent au fil des années, notamment à partir de 1973-1974. Les proportions entre les baptêmes et les naissances diminuent à l'échelon de la France entière et sur la plupart des diocèses. Tous ceux de l'Ile de France et de Provence — Méditerranée accusent une baisse. On observe aussi que, sur un bon nombre d'unités territoriales restreintes, les proportions entre les baptêmes et les naissances diminuent également.

II

**DÉLAIS DE BAPTÊMES,  
CATÉCHISÉS NON BAPTISÉS  
ET BAPTISÉS EN ÂGE SCOLAIRE**

Les migrations ne sont pas la seule difficulté pour cerner avec exactitude les taux annuels de baptisés par rapport aux naissances. Un autre élément intervient : les écarts entre les dates de naissance et de baptême, autrement dit les délais de baptêmes. Qu'en est-il actuellement des délais ? Une situation récente se confirme : des enfants qui se présentent au catéchisme ne sont pas baptisés et certains demandent le baptême en âge scolaire.

**Baptêmes à tous les âges ?**

Suivons à nouveau les trois échelons d'analyse : France, diocèse, territoire plus restreint.

*Sur la France entière*

Il n'existe pas de calculs exhaustifs très précis des délais sur tous les baptêmes d'une année, encore moins de plusieurs. Toutefois dans l'*Annuaire statistique de l'Eglise* édité par le Vatican, pour l'année 1980, on indique : 513 501 baptêmes célébrés, dont 506 877 administrés entre 0 et 7 ans ; et 6 624 administrés après 7 ans, ce qui fait un pourcentage de 1,28 % sur l'ensemble des baptêmes célébrés. Le sondage SOFRES — *Le Pèlerin* de juillet 1972 signalé précédemment fournit quelques indications au plan national. A la question « Si vous deviez avoir un enfant prochainement, quand le feriez-vous baptiser ? », 80 % répondaient : dans les premiers mois qui suivent la naissance, 2 % vers deux ou trois ans, 1 % vers l'âge du catéchisme (7 à 10 ans) et 5 %, plus tard, avec son consentement. Il s'agit des intentions de baptême qui ne

correspondent pas forcément à la réalité, et depuis dix ans, les choses ont certainement évolué. Mais déjà à cette époque, le désir de faire baptiser avec un délai existait dans l'opinion publique.

Toujours à l'échelon national, une enquête auprès des services diocésains du catéchuménat des adultes portant sur l'année scolaire 1979-1980 a été réalisée<sup>14</sup>. Elle touche 51 diocèses dont on a pu exploiter les réponses. D'après celles-ci, les catéchumènes représentaient 4 006 personnes adultes dont 1 614 qui ont adressé une demande, 1 165 qui étaient en cours de cheminement et 836 dont « la démarche a abouti à une célébration sacramentelle d'initiation au cours de la période ». 236 baptêmes d'adultes ont été célébrés en dehors de tout lien avec le catéchuménat et 155 personnes ont abandonné au cours de cette période. Donc, un certain nombre d'adultes se font baptiser sur la France entière et, d'après l'enquête, davantage de femmes que d'hommes, et surtout avant 25 ans, mais après aussi.

#### *Au plan des diocèses*

Les renseignements sont plus nombreux. Il en existe d'abord sur l'évolution des délais dans le passé, grâce à des études historiques qui remontent parfois jusqu'à la période des cent cinquante dernières années. Ainsi le travail réalisé par F.L. Charpin et présenté dans un ouvrage de base intitulé : *Pratique religieuse et formation d'une grande ville. Le geste du baptême et sa signification en sociologie religieuse*<sup>15</sup>. Par exemple, les délais de baptêmes jusqu'à douze ans sont étudiés sur l'ensemble des paroisses de l'agglomération de Marseille de 1806 à 1958.

Trois périodes se distinguent. D'abord 1806-1847 où « les familles catholiques font baptiser leurs enfants dans les trois premiers jours dans la proportion de 75 % en

14. Le Catéchuménat et sa mission en 1981, Documents Episcopat, Bulletin de la Conférence épiscopale française, n° 16, octobre 1981.

15. Paris : Centurion, 1964, 332 p. Préface de G. Le Bras.



moyenne. Le niveau du huitième jour constitue un plafond encore plus stable presque invariablement fixé à 97 % ». Entre 1847 et 1914, c'est « un mouvement permanent et général d'abandon... le terrain se dérobe sous les pas : c'est le naufrage à pic des traditions ». Ceux qui faisaient baptiser dans les trois premiers jours étaient 64 % en 1848, 58 % en 1851, 44 % en 1861. En 1911, les familles fidèles à la première huitaine descendent à 18 %. Dans la troisième période : 1914-1958, l'abandon continue mais se ralentit. En 1958, 20,7 % font baptiser dans le premier mois et 24,1 % au-delà de quatre mois.

Pour le *diocèse d'Evreux*, trois dates à trente ans d'intervalle chacun ont été retenues : 1905-1935-1965. Le nombre d'enfants baptisés pendant le premier mois diminue tandis qu'augmentent les autres délais. Le travail porte sur 15 833 baptêmes au total.

*Diocèse d'Evreux. Délais de baptêmes*<sup>16</sup>

Années	1 <sup>er</sup> mois	2-6 mois	7-12 mois	Total (1 an)	2 ans	3 ans	4 ans	Inde-terminé
1905	38,3	39,4	9,9	87,6	4,7	3,2	3,1	1,4
1935	24,9	43,9	14,2	83,0	7,2	4,4	4,3	1,1
1965	16,2	49,6	16,0	81,8	7,2	5,1	5,2	0,7

### Evolution des délais dans le passé

Il existe plusieurs études sur l'évolution des délais de baptêmes, remontant jusqu'à la moitié du 19<sup>e</sup> siècle, ou même au début (Marseille, Lyon, Boucle de la Seine). A titre d'exemple, voici une recherche sur *Le Grand Quevilly* allant de 1865 à 1959, et qui porte sur 6314 baptêmes<sup>17</sup>.

16. Etude de J. Potel pour une session de pastorale au plan diocésain, en mars 1968, à Evreux.

17. Chiffres relevés par J. Potel.

	1 an	dont 1 <sup>er</sup> mois	2 ans	3 ans	3-7 ans	7-12 ans	Plus de 2 ans
1865-69	100	97,2	—	—	—	—	—
1875-79	99,5	98,1	0,5	—	—	—	—
1885-89	99,5	88,5	0,5	—	—	—	—
1898-02	94,8	44,7	1,4	0,3	2,5	0,7	0,3
1903-07	90,9	29,9	4,2	1,1	2,4	0,3	1,1
1909-13	80,3	22,6	8,8	2,5	6,3	1,8	0,3
1925-29	89,2	15,7	4,5	1,5	3,4	0,2	1,2
1934-38	74,5	7,7	11,4	2,7	7,5	2,2	1,7
1946-50	70,6	9,3	11,4	4,4	8,8	3,1	1,7
1955-59	75,9	9,5	10,6	3,8	7,0	2,1	0,6

Il y a plus d'un siècle l'ensemble des baptêmes se faisaient dans la première année dont 97 % dans le premier mois. Vers le début du 20<sup>e</sup> siècle apparaissent les délais supérieurs à 2 ans. Ils s'accroissent par la suite. De 1934 à 1959, au maximum 3 baptêmes sur 4 se font dans la première année, 1 sur 10 jusqu'à 2 ans. Entre 3 et 7 ans, il faut compter 7 %, autour de 2 % entre 7 et 12 ans.

### Période actuelle

Plusieurs diocèses ont fourni des éléments. Ainsi dans le diocèse de *Chartres*, un sondage effectué en mars 1981, sur 26 réponses émanant de paroisses ou secteurs paroissiaux

ruraux des zones de Chartres, du Drouais et du Perche, laissait apparaître les points suivants :

« 5 disaient n'avoir pas eu de demande de baptêmes d'enfants de plus de 7 ans depuis au moins 1978; 21 annonçaient : 22 demandes en 78, 31 en 79, 40 en 80. Certaines paroisses ont 5 ou 6 baptêmes de plus de 7 ans par an...<sup>18.</sup> »

Le 22 mai 1981, Mgr Favreau, évêque de *La Rochelle*, écrivait aux doyens et aux aumôniers : « Les possibilités de relancer actuellement une structure diocésaine (du catéchuménat) nous manquent. Je désire, par ailleurs, avoir le moyen de voir exactement où en est la situation. Je vous prie de dire à vos confrères qu'ils auront à me prévenir personnellement des demandes de baptêmes (enfants, jeunes, adultes) qu'ils reçoivent et des préparations qu'ils commencent. »

A ce jour, et depuis juin 1981, Mgr Favreau a reçu notification de huit demandes de baptêmes d'adultes, deux de jeunes, seize d'adolescents, quarante-deux d'enfants (en âge d'être catéchisés)<sup>19.</sup>

*Saint-Dié*

Années	Baptêmes d'enfants de 2 à 7 ans	Baptêmes par an, tous âges confondus	Rapport des baptêmes de 2 à 7 ans sur le total
1964	67	7 273	0,92 %
1974	102	5 727	1,78 %
1975	133	5 596	2,37 %
1976	154	5 165	2,98 %
1977	160	5 269	3,03 %
1978	175	5 213	3,35 %

18. Bulletin diocésain du 12-12-1981.

19. Bulletin diocésain du 2-4-1982.

« Ce tableau indique une progression régulière : d'année en année, les chiffres absolus de baptêmes entre 2 et 7 ans augmentent. Proportionnellement aussi, quand on les compare au nombre total des baptêmes par an, tous âges confondus.

L'analyse détaillée montre que le nombre des enfants baptisés de 4 à 7 ans a davantage augmenté que celui des enfants baptisés de 2 à 4 ans. Entre 1974 et 1978 le nombre d'enfants baptisés entre 2 et 4 ans est passé de 73 (en 1974) à 92 (en 1978) tandis que dans le même temps, le nombre des baptêmes d'enfants de 4 à 7 ans passait de 29 (en 1974) à 83 (en 1978)<sup>20</sup>. »

*Poitiers*<sup>21</sup>

	1974	1975	1976	1977	1978	Total
Total des baptêmes	9 809	9 288	8 418	8 738	8 467	44 720
De 7 à 13 ans	109	77	93	94	111	484
De 14 à 17 ans	6	6	6	8	8	34
A 18 ans et plus	13	15	14	15	11	68
Total des 7 ans et plus	128	98	113	117	130	586
% des 7 ans et plus	1,30	1,05	1,34	1,33	1,53	1,31

20. Document ronéotypé du diocèse de Saint-Dié : Baptême des tout-petits — Catéchuménat des enfants et des adultes — Evolution du baptême dans les Vosges de 1974 à 1978 — Quelques constatations chiffrées, et quelques réflexions (8 pages), publié en 1980.

21. Bulletin diocésain du 27-12-1980.

Pendant ces cinq années, 586 baptêmes de plus de 7 ans ont été célébrés dont 518 de 7 à 17 ans, 28 de 18 à 24 ans, 30 de 25 à 39 ans, 6 de 40 à 64 ans et 4 baptêmes de 65 ans et plus. Les hommes et les femmes se répartissent à peu près également : 297 hommes et 289 femmes. La proportion des baptêmes de 7 ans (et plus) reste sensiblement égale à 1,3 % et n'évolue guère au cours des 5 années.

*Baptêmes des 7 ans et plus dans l'Ouest*<sup>22</sup>

Années	Diocèse de		
	St Brieuç	Quimper	Rennes
1972	0,61	?	?
1973	0,67	0,39	0,59
1974	1,09	0,57	0,31
1975	1,15	0,58	0,50
1976	1,79	0,66	0,63

Années	Diocèse de St Brieuç		
	Entre 7 et 12 ans	14-17 ans	Adultes
1972	47	2	2
1973	49	2	6
1974	80	2	3
1975	76	2	3

On observe un pourcentage faible dans l'ensemble des baptêmes des 7 ans et plus, mais une augmentation des proportions pour les diocèses de Saint-Brieuc et Quimper.

22. Document ronéotypé du diocèse de Saint-Brieuc : *Baptême à tout âge...* (12 pages) publié en 1977.

*Seine-Maritime (diocèse de Rouen-Le Havre)*

Années	Diocèses Rouen et Le Havre			Années	Rouen *		
	Total des baptêmes	Dont + de 7 ans	% des + de 7 ans		Total des baptêmes	Dont + de 7 ans	% des + de 7 ans
1969	16 513	353	2,14	1974	8 602	185	2,15
1970	16 100	300	1,86	1975	8 898	190	2,14
1971	15 930	280	1,76	1976	8 010	186	2,32
1972	15 573	265	1,70	1977	7 933	226	2,84
1973	14 998	292	1,95	1978	8 046	239	2,97
				1979	7 903	252	3,19
				1980	8 060	287	3,56
				1981	8 354	283	3,38

A partir de 1974, on remarque une évolution progressive dans le diocèse de Rouen.

Pour l'année 1977, les diocèses de Rouen et du Havre ont fourni l'âge au baptême, avec précision.

\* Avant 1974, le diocèse du Havre était compris dans le diocèse de Rouen. Depuis 1974, il existe deux diocèses en Seine-maritime : Rouen et Le Havre.

	Le Havre	Rouen
Jusqu'à 1 an	89,0 %	89,0 %
2-3 ans	7,5 %	5,8 %
4-7 ans	1,5 %	2,4 %
8-14 ans	1,7 %	2,4 %
15 ans et plus	0,3 %	0,4 %

Les baptêmes sont plus tardifs dans le diocèse de Rouen par rapport au Havre. Ceux de 4 ans et plus s'élèvent à 5,2 % dans le diocèse de Rouen et 3,5 % dans celui du Havre<sup>23</sup>.

### Catéchisés, non baptisés et baptisés en âge scolaire

Les délais de baptêmes ont varié selon les périodes de l'histoire et ils continuent de se modifier durant les proches années, ne serait-ce qu'avec les baptêmes d'adultes et ceux des enfants en âge scolaire. Le baptême dans les premiers jours qui était pratiqué autrefois est remplacé par des baptêmes célébrés, pour la majorité, dans la première année, et pour le reste, à un âge plus élevé.

D'une façon complémentaire, les délais sont étudiés maintenant par le biais des jeunes, inscrits au catéchisme mais non baptisés et dont certains reçoivent le baptême.

Si des statistiques n'existent pas, à notre connaissance, pour la France entière sur ces points, des diocèses ont pris l'initiative de préciser plus ou moins la situation. Ainsi une enquête sur la catéchèse de l'enseignement primaire en

23. Tous ces chiffres nous ont été fournis par le responsable de la pastorale sacramentelle du diocèse de Rouen.

*Savoie* constate : « Il y a plus de cent enfants non baptisés inscrits au catéchisme en CE-CM en Savoie. L'enquête en signale 63 dans le diocèse de Chambéry dont une dizaine en écoles catholiques, 13 en Maurienne, 29 en Tarentaise. »<sup>24</sup>

« Dans le diocèse de *Versailles*, on a recensé, en 1978, 270 enfants non baptisés présents au catéchisme, sur 9 000 catéchisés, soit 3 %, et l'on estime leur chiffre total à 4 ou 500. Mais ce taux varie selon les régions :

— il est de 1,83 % dans les zones rurales,  
— de 2,3 % dans les villes de Versailles et de Saint-Germain en Laye,

— de 4,78 % dans la vallée industrielle de la Seine.

On note aussi le fait suivant, à Versailles même :

— une paroisse de milieux indépendants a, au catéchisme, 2 enfants non baptisés sur 280 (soit 0,7 %);  
— une paroisse voisine de milieux populaires en a 18 sur 200 (soit 9 %) <sup>25</sup>. »

D'autres renseignements sur plusieurs diocèses sont plus précis mais ne permettent pas de suivre une évolution dans le temps. D'abord deux sur le *diocèse de Nanterre* :

% de non baptisés parmi les catéchisés<sup>26</sup>

	CE 2	CM 1	CM 2	6 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	Total
1978-79	4,6	4,1	2,9	1,5	1,5	0,9	1,7	2,73
1979-80	5,1	4,9	3,8	2,4	2,6	2,3	1,8	3,59

24. Compte rendu de l'enquête sur la catéchèse du primaire en Savoie (année 1982) feuillet du S.D.P.C. 18, avenue Desfrancois, 73000 Chambéry.

25. Statistiques publiées dans « Le baptême des enfants en âge scolaire », conférence d'A. Rouet (Les conférences de Jean-Bart).

26. Cf. Marc, Eric, Christine, François nous demandent le baptême. Plaquette publiée par le service diocésain de la catéchèse de Nanterre.



Les proportions sont plus élevées en CE 2 qu'en CM 1 et CM 2, et en 1979-80 qu'en 1978-79. Mais deux années ne suffisent pas pour parler d'une augmentation : il faudrait une série chronologique sur une période plus longue. La proportion de non baptisés est dans les deux années la plus élevée dans les établissements catholiques, puis en paroisses, et enfin en aumôneries.

Le *diocèse de Lyon*, pour l'année scolaire 1980-81, a étudié 89 écoles catholiques et 93 paroisses dans les trois archidiaconés qui le composent. Le total des enfants non baptisés dans les groupes de catéchèse du primaire s'élevait à 577, dont 326 en écoles catholiques et 251 en paroisses. En extrapolant, « on peut estimer qu'ils sont un bon millier dans le diocèse... le baptême des enfants en âge de scolarité a toujours eu une grande importance quant à sa signification : il prend actuellement une importance quantitative »<sup>27</sup>.

Dans plusieurs diocèses, quelques renseignements ont été fournis sur les enfants baptisés en « âge scolaire ». Remarquons d'abord que tous ne mettent pas sous ce terme des enfants du même âge : 10 à 14 ans, 7 à 15 ans, ou sans précision.

Dans le diocèse de Rouen, « il faut noter le nombre des baptêmes en âge de scolarité (10-14 ans) : en 1977 ils représentaient 2,4 % (191 sur 7 933) du total des baptêmes. Leur chiffre est en augmentation permanente et très sensible (même dans les bourgs ruraux). Certaines paroisses ont des groupes de 8 à 10 enfants de 7-12 ans ou même pré-adolescents qui se préparent au baptême »<sup>28</sup>.

Sur 27 paroisses du diocèse de *Nevers*, il y a eu 4,79 % d'enfants « en âge de scolarité » baptisés par rapport à l'ensemble pour 1976, puis 3,5 en 1977 et 3,2 en 1978. Là encore, ne tirons aucune conclusion de tendance à la baisse. C'est différent pour le diocèse de *Saint-Dié* qui

27. Document ronéotypé (1982) réalisé par la Direction de l'Enseignement Religieux et la Direction de l'Enseignement Catholique du diocèse de Lyon.

28. Cf. note 23.

comptabilise les baptêmes en « âge de scolarité » (7 à 15 ans) sur la période de 1964-1978 :

*Saint-Dié*

Années	Baptêmes en âge de scolarité	% baptêmes en âge scolaire sur total des baptêmes
1964	18	0,23
1974	44	0,76
1975	49	0,87
1976	37	0,70
1977	65	1,23
1978	63	1,20

« Ils sont peu nombreux à être baptisés à 14 ans et 15 ans : sur 13 cas signalés, 9 jeunes ont été baptisés en même temps que des frères et sœurs plus jeunes et 2 autres sont scolairement retardés<sup>29</sup>. » Globalement, de 1964 à 1978, en 15 ans, la proportion est cinq fois plus importante ; comparée aux diocèses précédents, elle paraît inférieure.

Des études remontant au début du siècle montraient déjà une augmentation des délais de baptêmes<sup>30</sup>. Dans les dernières décennies, le mouvement s'accroît, notamment à cause d'enfants non baptisés inscrits au catéchisme. D'autre part, on peut légitimement penser que le nombre des baptêmes d'adultes augmente depuis quelques années. Ainsi : les familles demandent moins le baptême pour leurs

29. Cf. note 20.

30. F. CHARPIN, *op. cit.*, p. 94 : « Au terme de la recherche sur le taux des enfants élevés hors de toute religion, une constatation s'impose nettement. L'accroissement des retardaires va de pair avec celui des enfants qui ne sont pas baptisés du tout. L'abstention du baptême et la négligence croissante et généralisée semblent donc liées et suivre un même mouvement. »

enfants, et en même temps, l'écart entre les dates de naissance et de baptême s'allonge. Une dissociation, une distance *s'est instaurée et progresse* entre la naissance et le baptême : les *deux* réalités sont moins liées *qu'auparavant*.

### III

## BAPTISÉS ET CATÉCHISÉS

Une nouvelle étape est franchie dans notre démarche. Il n'est plus question de naissances. Une population nouvelle apparaît, les inscrits au catéchisme, que l'on compare en eux-mêmes d'abord, puis avec les baptisés ensuite.

### Evolution du nombre des catéchisés

#### *Sur la France entière*

Des renseignements sont fournis par un sondage SOFRES-*Le Pèlerin* exécuté en juillet 1971<sup>31</sup>. Il y a onze ans, parmi les personnes ayant des enfants âgés de plus de cinq ans, 86 % affirmaient que ceux-ci avaient reçu ou recevraient une éducation religieuse. Parmi elles, 52 % pensaient qu'elle serait donnée par eux et un spécialiste, et 28 % par un spécialiste. Dans les familles où les parents avaient 25-34 ans à l'époque, un enfant sur trois n'avait pas reçu ou ne recevrait pas une formation religieuse. A l'occasion de la réflexion sur le catéchisme qui s'est déroulée à l'Assemblée plénière des évêques à Lourdes en 1979, un sondage TF 1 — Louis Harris montrait comment 74 % de ceux qui avaient un enfant de 8 à 16 ans et se déclaraient catholiques, l'envoyaient au catéchisme. Les catégories de personnes interrogées dans les deux sondages

31. Auprès de 2 000 individus de 15 ans et plus, représentatifs de la population nationale. Voir *Le Pèlerin*, n° 4638, 17 octobre 1971.

n'étant pas les mêmes, il faut éviter de rapprocher les chiffres pour conclure à une baisse.

#### *Au plan des diocèses*

Un seul exemple, celui de Nanterre : pour l'année 1978-79, les effectifs de catéchisés montaient à 9 323 dont 4 955 en paroisses, et en 1979-80, à 10 764 dont 5 582 en paroisses (un peu plus de la moitié)<sup>32</sup>.

#### *Unités territoriales restreintes*

L'étude lancée par le C.N.P.L. permet une comparaison des inscrits au catéchisme en 1<sup>ère</sup> année sur deux périodes quinquennales : les années 1971-72 à 1975-76, puis 1976-77 à 1980-81. Ce qui représente respectivement 25 113 enfants pour la première période, 22 065 pour la seconde, au total : 47 178 inscrits au catéchisme. Etant donné que des renseignements faisaient défaut dans certains cas, seules 58 unités territoriales restreintes ont pu être étudiées.

Parmi ces 58 unités, 16 enregistrent des effectifs en seconde période qui dépassent ceux de la première. Cette augmentation se remarque en particulier dans cinq paroisses de Paris, à Saint-Brice en Coglès, dans le doyenné de la Guerche, dans le canton d'Etoutteville, à Steenvoorde. Comme pour les baptêmes, l'évolution des unités territoriales restreintes ne se réduit pas à des diminutions. Ici ou là, les chiffres absolus d'inscrits au catéchisme augmentent comme ceux des baptisés.

Parmi les 42 unités où les inscrits en 1976-77 à 1980-81 sont moins nombreux que cinq ans auparavant,

— 29 unités accusent des proportions d'inscrits entre 75 et 99 % des effectifs de la première période. Il y a cette fois-ci sept paroisses de Paris, une du Havre-Sanvic, le canton rural de Pouancé, une de Laval, de Brest, de

32. Cf. note 26.

Rennes, les cantons ruraux de Saint-Aubin du Cormier, de Tournus, deux autres du diocèse de Dijon...

— Dans les 13 unités territoriales qui restent, les effectifs de la seconde période quinquennale représentent entre 55 et 75 % de ceux de la première. On y trouve cinq paroisses de Paris, une de Dijon, Blois, Caen, Rennes, Sotteville les Rouen, et Neufchâtel (Rouen)... Des renseignements nous ont été fournis concernant Sotteville même : « Les inscriptions au catéchisme à l'âge de 8 ans sont en chute libre. Ces dernières années le chiffre variait entre 65 et 70. A la rentrée d'octobre 82, nous ne retrouvons que 45 enfants en première année. Que se passe-t-il ? Ces enfants sont nés en majorité en 1974. Or, en 1973, il y a eu 461 naissances pour Sotteville. En 1974, 400. En 1975, 354. En 1976, 332. Nous avons donc pour Sotteville en 1974, une baisse des naissances de 13,2 % par rapport à 1973. La baisse des effectifs au catéchisme ne tient qu'en partie à la baisse des naissances. Quelles sont les autres raisons ? »

Les cinq unités territoriales analysées qui sont dans des grandes villes à majorité ouvrière ont diminué leurs effectifs et ne dépassent pas 77 %. Dans les cinq autres catégories (grandes villes à majorité de classes moyennes, villes moyennes, cantons ruraux...), l'une ou l'autre unité bénéficie d'effectifs plus nombreux dans la deuxième période. Sur les vingt cantons ruraux analysés, sept ont plus d'inscrits en seconde période quinquennale qu'en première, douze entre 80 et 92 %, et un seul en dessous de 75 %, par rapport à la première période quinquennale.

Pour saisir l'évolution des taux de baptisés par rapport aux catéchisés, nous n'avons que des résultats concernant des unités territoriales restreintes. Les résultats montrent que la situation est très variable : sur certaines unités, le nombre des catéchisés dépasse celui des baptisés ; sur d'autres, c'est l'inverse. Cela montre la *diversité des situations locales* que chacun peut observer quand il est dans une paroisse rurale, urbaine, ou en ville nouvelle, sur un secteur où la population augmente ou, au contraire, diminue.

### Baptisés, inscrits en 1<sup>re</sup> année, catéchisés en CM 2

Parmi les enfants baptisés pendant une période, combien sont inscrits au catéchisme en 1<sup>re</sup> année et atteignent le terme officiel de la dernière année ? Pour apporter des éléments de réponse, l'enquête lancée par le C.N.P.L. compare, sur des unités territoriales restreintes, les baptisés pendant une période donnée avec les inscrits en 1<sup>re</sup> année de catéchisme, huit ans plus tard, et en CM 2, dix ans plus tard. Il s'agit de partir des baptisés d'une période précise pour les comparer avec des inscrits à deux étapes du catéchisme. Malheureusement, l'absence de renseignements sur des catéchisés fait que six années seulement de baptisés ont pu être comparées avec les inscrits en 1<sup>re</sup> année et CM 2 correspondants. Deux filières — ou deux cohortes — ont été analysées, composées chacune de trois années de baptisés et des inscrits au catéchisme en 1<sup>re</sup> année et en CM 2 correspondants. Voici comment les filières se présentent<sup>33</sup> :

	Baptisés	Inscrits en 1 <sup>re</sup> année caté.	Catéchisés en CM 2
1 <sup>re</sup> filière	1965-67	1973-75	1975-77
2 <sup>e</sup> filière	1968-70	1976-78	1978-81

Les effectifs de baptisés et d'inscrits au catéchisme sont importants.

33. Voir en annexe (2) le début de la grille d'enquête qui avait été envoyée aux animateurs diocésains de pastorale sacramentelle, par le C.N.P.L., en 1981.

	Baptisés	Inscrits au caté. 1 <sup>re</sup> année 8 ans après	Au caté., en CM 2 10 ans après
1 <sup>re</sup> filière	31 392	14 288	15 195
2 <sup>e</sup> filière	26 815	13 836	14 954
Les deux	58 207	28 124	30 149

Comparer les effectifs de baptisés pendant une période avec les inscrits huit années après en 1<sup>re</sup> année de catéchisme, puis avec les catéchisés en CM 2 dix ans plus tard, ne permet évidemment pas de mesurer exactement les taux réels de catéchisés parmi les baptisés considérés. En effet, plusieurs facteurs interviennent que les statistiques suivantes ne maîtrisent pas forcément : délais de baptêmes supérieurs à un an, diversité des âges d'inscription au catéchisme d'un diocèse à l'autre, retard à l'inscription au catéchisme allant parfois de pair avec le retard scolaire, et surtout migrations diverses ou déménagements parmi les baptisés ou les catéchisés. Seules des recherches qui suivraient, nom par nom, les enfants baptisés pour savoir s'ils sont inscrits au catéchisme en 1<sup>re</sup> année huit ou dix ans après offrirait les garanties absolues. Si les résultats suivants ne cernent pas la réalité avec toute la précision que d'aucuns souhaiteraient, ils ont le gros mérite d'exister et d'indiquer diverses tendances réelles suivies par les effectifs des catéchisés.

Une étude systématique aboutit à *six types d'évolution* où l'on tient compte des proportions des inscrits en 1<sup>re</sup> année (8 ans après leur baptême) et en CM 2 (10 ans après). Nous allons les passer en revue, en commençant par les unités territoriales qui ont les proportions de catéchisés, les moins élevées.

Dans le *type A*, caractérisé par les taux les plus faibles, on trouve cinq unités territoriales pour la première filière

(baptisés en CM 2 de 1975 à 77). Il s'agit de quatre paroisses de Paris et d'une de Dijon. Pour la deuxième filière (baptisés en 1968-69-70), inscrits en 1<sup>re</sup> année 1976 à 1978 et catéchisés en CM 2 en 1978 à 1981), il y a neuf unités territoriales, dont six paroisses de Paris, une de Caen, Dijon et Quimper.

Les taux de catéchisés se présentent de la manière suivante :

<i>1<sup>re</sup> filière</i>	
Par rapport aux baptisés en 1965-67 :	
Inscrits en 1 <sup>re</sup> année de catéchisme, 8 ans après :	de 14 à 23,8 %
Catéchisés en CM 2, 10 ans après :	de 16,9 à 19,7 %
<i>2<sup>e</sup> filière</i>	
Par rapport aux baptisés en 1968-70 :	
Inscrits en 1 <sup>re</sup> année de catéchisme, 8 ans après :	de 16,1 à 25,8 %
Catéchisés en CM 2, 10 ans après :	de 23,5 à 31,3 %

Le type B d'évolution des effectifs de catéchisés regroupe 9 unités territoriales pour la première filière : quatre paroisses de Paris, une d'Arcueil, une de Dijon, Brest, Rennes et Le Havre. Dans la seconde filière, nous trouvons sept unités territoriales : quatre paroisses de Paris et les mêmes paroisses de Dijon, Rennes et Arcueil, dans la première filière.

Le taux de baptisés remontent un peu :

1<sup>re</sup> filière : de 19,2 à 33,5 et de 21 % à 34,9 %

2<sup>e</sup> filière : de 25,3 à 35,6 et de 30,5 % à 46,2 %.

Sauf dans la seconde filière pour les CM 2, les taux de catéchisés ne dépassent pas le tiers des effectifs de baptisés correspondants.

Dans le type C d'évolution, il y a quinze unités territoriales pour la 1<sup>re</sup> filière : onze paroisses de Paris, une



de Caen et de Sotteville les Rouen, deux paroisses de Rennes. Neuf unités constituent la deuxième filière : 4 paroisses de Paris, une de Blois, une du Havre, et nous y retrouvons Sotteville les Rouen et les deux paroisses de Rennes.

Les taux de catéchisés augmentent sans dépasser toutefois 54 % :

	Inscrits en 1 <sup>re</sup> année de catéchisme	Inscrits au catéchisme en CM 2
1 <sup>re</sup> filière	de 25,9 à 46,4 %	de 33 à 49,8 %
2 <sup>e</sup> filière	de 40,3 à 52,3 %	de 43,7 à 53,9 %

Dans le *type D*, les taux de catéchisés sont plus élevés. On les constate dans trois unités territoriales pour la première filière : une paroisse de Blois, La Chaussée-Saint-Victor et le canton rural de Rozay-en-Brie. Dans la seconde filière, il y a sept unités territoriales : trois paroisses de Paris, La Chaussée-Saint-Victor, Les Essarts (Luçon), Fougères et Neufchâtel (Rouen). C'est la première fois que nous rencontrons un canton rural. Jusqu'ici, il s'agissait des paroisses de Paris, de grandes villes ou de villes moyennes.

Les taux de catéchisés sont les suivants :

	Inscrits en 1 <sup>re</sup> année de catéchisme	Inscrits au catéchisme en CM 2
1 <sup>re</sup> filière	de 56,2 à 68,6 %	de 52,3 à 67,3 %
2 <sup>e</sup> filière	de 47,2 à 70,4 %	de 57,6 à 74,8 %

Les proportions de catéchisés par rapport aux baptisés atteignent parfois les deux tiers dans la première filière et 70 à 75 % dans la seconde.

Le *type E* de l'évolution est celui qui comporte le plus d'unités territoriales. D'abord 18 unités territoriales pour la 1<sup>re</sup> filière. Sans être complets, citons : Chemillé, une paroisse de Roubaix, Quimperlé, Saint-Aubin-du-Cormier, le canton rural de la Guerche, celui de Beaurepaire-en-Bresse, de Tournus, de Montigny-le-Roi, de Saint-Hilaire-des-Loges, de Coussey. La seconde filière comprend 16 unités territoriales restreintes. Nous retrouvons Chemillé, Roubaix, le canton de Beaurepaire-en-Bresse, Tournus, les cantons de Montigny-le-Roi, de Saint-Hilaire-des-Loges, de La Guerche, de Coussey... Il faut y ajouter les cantons ruraux de Ramaland (Sées), de Yerville (Rouen), de Rozay-en-Brie (Meaux).

Beaucoup de cantons ruraux sont présents dans ce type E qui se caractérise par les taux de catéchisés dépassant les 70 %.

	Inscrits en 1 <sup>re</sup> année de catéchisme	Catéchisés en CM 2
1 <sup>re</sup> filière	de 69,7 à 96 %	de 76,9 à 100 %
2 <sup>e</sup> filière	de 72,5 à 100 %	de 76,9 à 100 %

Dans le *dernier type* d'unités restreintes (*F*), plusieurs taux dépassent cent pour cent. Ces unités sont excédentaires soit pour la première année de catéchisme, soit pour les inscriptions en CM 2. Dans ces classes de catéchisation, les enfants sont plus nombreux que les enfants baptisés huit et dix ans auparavant.

Sept unités territoriales se retrouvent dans la première filière : les cantons ruraux de Bligny-sur-Ouche et de Mirebeau, une paroisse de Fougères, Steenvoorde, le canton de Saint-Brice-en-Coglès. Dans la deuxième filière, parmi les neuf unités qui la composent, on rencontre à nouveau les cantons de Bligny-sur-Ouche, Mirebeau,

Saint-Brice-en-Coglès, Steenvoorde, mais aussi Rimeront, le canton de Saulxures-sur-Moselotte, celui d'Ernée, une paroisse de Paris (8<sup>e</sup> arrondissement)...

Les taux des baptisés se présentent ainsi :

	Inscrits en 1 <sup>re</sup> année de catéchisme	Catéchisés en CM 2
1 <sup>re</sup> filière	de 89,1 à 132 %	Supérieurs à 100 %
2 <sup>e</sup> filière	de 71,9 à 164 %	Supérieurs à 100 %

Les types d'évolution exposés à l'instant montrent bien la *diversité* qui est observée dans les unités territoriales restreintes. Certaines ont des taux d'inscrits au catéchisme faibles par rapport aux baptisés correspondants, et progressivement on arrive à des taux de catéchisés supérieurs à ceux des enfants baptisés 8 ou 10 ans auparavant.

#### IV

### CATÉCHISÉS ET SCOLARISÉS

Il n'est plus question maintenant ni des naissances ni des baptêmes, mais des enfants qui sont à l'école et suivent le catéchisme. Ce nouveau point de vue introduit les scolarisés dans la réflexion. Ils servent de point de comparaison avec les inscrits au catéchisme : combien d'enfants suivent la catéchèse parmi ceux qui vont à l'école ? Nous reprenons nos trois échelons territoriaux.

*Pour la France entière*

Un sondage SOFRES-*Le Pèlerin* exécuté en décembre 1978, publié en mars 1979<sup>34</sup>, apporte des éléments intéressants. D'abord 49 % disent aller à « des réunions, avec d'autres enfants, où ils entendent parler de Dieu, de Jésus, de l'Évangile ». Cette définition peut évidemment comprendre autre chose que le catéchisme ou la catéchèse. La participation est supérieure chez les filles de 8 à 10 ans et diminue avec l'âge :

	8-10 ans	11-12 ans	13-14 ans
Garçons	54 %	55 %	27 %
Filles	65 %	53 %	29 %
Les deux	60 %	54 %	28 %

Les enfants qui sont dans une école libre ou privée vont dans la proportion de 74 % à des réunions, pour 43 % dans l'école publique.

En 1979, un sondage TF 1-Louis Harris révélait que 82 % des Français se déclaraient catholiques. Parmi les 26 % qui ont un enfant de 8 à 14 ans, 74 % ont leur enfant au catéchisme. Ainsi trois personnes sur quatre d'une catégorie d'âge susceptible d'envoyer les enfants au catéchisme affirmaient le faire.

Dans une enquête par comptage sur les années 1973-1976 lancée par le Centre National de l'Enseignement

34. « La foi des enfants », *Le Pèlerin*, n° 5022, 4 mars 1979. Échantillon national de 1 000 enfants de 8 à 14 ans, représentatif de l'ensemble des garçons et filles âgés de 8 à 14 ans.

Religieux (citée par R.Y. Blanchard, voir la note 35) et portant sur 26 départements, en 1976, on constate un taux de catéchisation dans le rural supérieur à celui des villes de plus de 50.000 habitants (71,9 % et 51,5 %).

*Au plan des diocèses*

Voici maintenant des échos de travaux réalisés à l'initiative des diocèses. Pour l'année 1978-1979, celui de *Nantes* estime le taux de catéchisation à 36,2 % dans l'enseignement public du CE 2 à la 6<sup>e</sup> et à 61,5 % pour l'ensemble de l'enseignement public et de l'enseignement catholique<sup>36</sup>. La proportion la plus élevée dans l'enseignement public se trouve dans le CM 1 (42,8 %) puis le CM 2 (40,5 %) et le CE 2 (37,5 %).

Le diocèse de *Lyon* a pris l'initiative d'une enquête pour 1981-82. « Malgré leur précision apparente, les chiffres sont à prendre comme une approximation. » Pour l'ensemble du département du Rhône, les taux de catéchisation se distribuent ainsi<sup>37</sup> :

CM 2 = 38,1 %	Pour les 4 classes : 31,5 %
CM 1 = 36,4 %	Pour les 3 premières classes, dans les
CE 2 = 31 %	paroisses qui organisent le catéchisme à
CE 1 = 19,5 %	partir du CE 2 : 35,3 %

35. Etude menée par René-Yves Blanchard, polycopié, 15 janvier 1980. Sur 72 154 élèves du CE 2 à la 6<sup>e</sup>, l'enseignement public représentait 43 588 élèves et l'enseignement catholique, 28 566. Par convention, tous les élèves de celui-ci ont été considérés comme catéchisés, du CE 1 à la 5<sup>e</sup>. Les données de 231 paroisses sur 298 au total ont été analysées.

36. Cf. note 35.

37. Enquête catéchisme du primaire, 1982. Direction de l'enseignement religieux, Lyon, parue en juin 1982.

Une étude a été réalisée au diocèse de *Digne* sur les années scolaires 1977-1978 et 1978-1979. Voici les résultats par catégorie<sup>38</sup> :

Classes scolaires	1977-78	1978-79
CE 1	46,6 %	43,5 %
CE 2	61,7 %	63,9 %
CM 1	66,0 %	65,1 %
CM 2	60,0 %	56,9 %
Classes spéciales	10,6 %	9,8 %
Total	55,3 %	53,7 %

*Selon les unités territoriales restreintes*

Les résultats à l'échelon diocésain montraient déjà des taux de catéchisation différents. C'est encore plus net si l'on observe les unités territoriales restreintes. Voici des exemples présentés en tenant compte du niveau des taux. A *Chalons sur Marne* — secteur Sud — pour 1980-81, le taux était de 27,8 % et, pour 1981-82, 26,4 %. A *Brest* le taux des catéchisés en écoles publiques s'élevait à 34 % et suivant les cinq secteurs allait de 27 à 48 %. Dans la région de Paris, quatre doyennés de la *vallée de Montmorency*

38. Père B. Grua, étude parue dans le Supplément à *Eglise de Digne*, n° 4, 1<sup>er</sup> avril 1978. Cette étude a été reprise par le bulletin édité par l'Ormavir et CDES « Marseille », *Religion et société*, n° 1, 2<sup>e</sup> trimestre 1979, F. Charpin : « La catéchisation dans les Alpes de Haute-Provence. »

(Val d'Oise) comprenant 23 communes comptaient, en 1979, 36,1 % d'enfants catéchisés dans l'enseignement primaire. A l'échelon des paroisses, les taux allaient de moins 20 % à plus de 50 %. Sur la *ville de Langres*, le taux de catéchisation était de 40,4 % en 1978-79 et de 46,0 % en 1979-1980.

Dans le *diocèse de Lyon*, les taux s'échelonnent aussi : en 1982, pour les CE 2-CM 2, Vénissieux : 13 % ; Vaise : 21,3 % ; Villeurbanne : 25,7 % ; Villefranche-Belleville : 36,3 % ; ville de Lyon : 37,6 % ; Caluire-Ruilleux : 38,7 % ; secteur de Neuville : 47,3 % ; secteur de Chaponost : 65 %.

Dans le *diocèse de Rouen*, pour l'année 1980-81, Marommes totalisait 35,6 %, St-Valéry-en-Caux : 50 %, Neufchâtel : 64 % et les villages environnants 70 %. Dans le *diocèse de Sées*, la ville de *Rémaland* comptait 67,6 %. Sur la *ville de Blois*, une paroisse indique environ 50 % d'enfants catéchisés, pour 1980.

Les taux de catéchisation dans l'agglomération d'*Orléans* pour 1981, suivant les secteurs et les classes scolaires allaient de 15-16 % dans le Nord à 87 % dans le Sud.

En 1979, les huit archiprêtres du *diocèse de Digne* dépassaient 45 % de catéchisés pour atteindre 74 % maximum.

Pays de Manosque	44,6 %	Plateau des Lavandes	56,3 %
Pays de Sisteron	52,3 %	Verdon	58,1 %
Bléone Durance	52,7 %	La Bléone	61,4 %
Pays de Forcalquier	53,3 %	L'Ublaye	73,8 %

Pour l'année 1982, les taux de catéchisation en *Savoie* ont été établis par canton en tenant compte des CE 1-CE 2 et CM. Les proportions des 18 cantons varient de 28 % à 94 % selon les classes scolaires : celles du canton de

Modane sont les plus faibles : celles du canton de Lanslebourg, les plus élevées. A titre d'exemple, voici les résultats de cinq cantons<sup>39</sup> :

Cantons	CE 1	CE 2	CM
Modane	28,3 %	33 %	41 %
Chambéry	33,3 %	50,8 %	41,7 %
Albertville	54 %	60 %	73,4 %
Beauges	70 %	71 %	94 %
Lanslebourg	94 %	94 %	80,6 %

Pour l'année scolaire 1980-81, le *diocèse de Gap* arrive à des taux de catéchisation qui s'échelonnent de 50 à 100 % selon les villes et les régions. Par exemple, entre 50 et 60 % pour Briançon et Gap ; de 60 à 70 % pour Embrun, La Saulce ; de 70 à 80 % pour Saint-Bonnet, Le Monétier-les-bains, Guillestre ; de 80 à 90 % à Saint-Firmin, Eyguians, Le Poët ; et de 90 à 100 % à Châteauroux, Saint-Clément et Ancelle.

Avant d'aboutir à quelques constatations d'ensemble, rappelons « les pièges des statistiques scolaires ». Le premier consiste dans la présence, parmi les effectifs, de non-catholiques qui ne relèvent pas directement de la catéchèse de l'Église. Les statistiques scolaires sont légèrement supérieures au nombre réel des enfants car les listes sont fournies peu de jours après la rentrée. Des inscrits de principe ont opté pour un autre établissement. D'autre part les effectifs scolaires comportent une part de redoublants ou des admissions précoces<sup>40</sup>.

Il est nécessaire de bien dire sur quel enseignement — public, confessionnel ou privé — porte l'étude. Les taux de catéchisation sont plus élevés dans l'enseignement confes-

39. Cf. note 24.

40. F. CHARPIN, « La catéchisation dans les Alpes de Haute-Provence », art. cité, p. 3, nous nous en inspirons.



sionnel. Les façons de faire ne sont pas toujours les mêmes. Pour l'enquête du diocèse de Nantes, les scolarisés de l'enseignement catholique ont été considérés « par convention, catéchisés à 100 % ». Sur le diocèse de Lyon, un autre raisonnement est tenu : « L'enseignement privé est, à 95 % pour le primaire, un enseignement catholique. Si l'on estime que les enfants de l'enseignement privé participent à 80 % à la catéchèse (ce qui est une estimation faible) on obtient... etc. »

Malgré ces notations relativisant le sens apparemment précis des effectifs et des taux, trois observations restent à faire. Pour une même année, des *niveaux différents de catéchisation* se remarquent à l'échelon diocésain et surtout au plan des unités territoriales restreintes. Toute la gamme existe, depuis 15 % environ jusqu'à un taux proche de 100 % pour de petites unités.

La *catéchisation des filles* est sans doute *supérieure* à celle des garçons. Les résultats du sondage national de 1979 le prouvent pour les 8-10 ans et 13-14 ans. Une étude précise a été menée sur Marseille en 1962<sup>41</sup>. Elle montre clairement que « les filles ont une fréquentation de la catéchèse supérieure à celle des garçons, de 10 % à 13 % suivant que l'on se réfère à la population totale ou à la population catholique, ceci pour les trois années « sommet ». Pour l'année qui précède et celle qui suit (les 8-9 ans et les 12-13 ans), la différence est légèrement moindre : 8,5 % ou 9,3 %... »

Une *baisse du taux de catéchisation* est affirmée par le diocèse de Lyon entre les années 1973-1981 et 1982.

★

Les prêtres chargés de la catéchèse en France actuellement ont l'impression d'une baisse sensible des effectifs. Cela semble vérifié en particulier à Lyon et en Savoie. Le pourcentage des enfants catéchisés paraît parfois plus fort en CM 1-CM 2 qu'en CE 1-CE 2. Dans l'ensemble, la population en catéchèse semble très mouvante : les enfants

41. F. CHARPIN, « Filles et garçons : la catéchèse buissonnière à Marseille ». *Religion et Société*, n° 1, 2<sup>e</sup> trimestre 1979, p. 5.

ne suivent pas forcément les quatre années normalement prévues. Certains commencent en CE 1 et ne vont pas jusqu'au bout. D'autres commencent en CM 1 ou CM 2. Quelques-uns ne participent au catéchisme que de façon irrégulière. Ces toutes dernières années, on voit se développer les demandes de baptêmes pour les pré-adolescents et les adolescents, au point qu'un diocèse vient d'organiser une session sur ce sujet. De façon générale, la demande religieuse semble se faire plus tardivement. Un sondage IFOP-*La Vie* du 20 septembre 1977 signalait que 36 % des 15-30 ans aimeraient avoir une connaissance plus explicite du christianisme.

Il n'existe pas seulement une *dissociation* entre naissance et baptême mais aussi *entre baptême et catéchèse* des enfants. Les trois réalités ne sont plus liées aujourd'hui comme elles l'étaient autrefois pour la majorité des gens.

## V

### COMMENT S'EXPLIQUE LA SITUATION ACTUELLE ?

Décrire l'évolution des taux de baptisés par rapport aux naissances, puis l'allongement des délais de baptêmes, enfin constater la variation des effectifs d'inscrits au catéchisme ou des taux de catéchisation par rapport aux scolarisés est une première démarche indispensable mais qui comporte déjà des difficultés. Par exemple, à l'origine peut jouer la *tenue défectueuse des registres paroissiaux* entraînant un manque de statistiques. Un correspondant d'un diocèse de l'Est en parlant du catéchisme affirmait : « Il n'y a pas de registres d'inscription (en 1<sup>re</sup> année) régulièrement tenu ni surtout conservé dans beaucoup de paroisses. » Un second déclare au sujet de sa paroisse : « Jamais aucune inscription ni aucun registre. On note seulement la participation au sacrement de pénitence. » Puis un troisième : « Pour la première année de catéchisme, aucun document sur le public (enseignement sans doute), les registres de première communion n'ont pas été

tenus à jour, sauf pour une année.» Un quatrième reconnaît : « Il n'y a pas de registres de catéchisme et les listes sont détruites en général à la fin de l'année scolaire. Des fiches existaient, mais qui ont dû être détruites, elles aussi, à l'occasion du nettoyage du presbytère, l'an dernier. »

Puis, des *demandes* de renseignements qui existent restent *sans réponse*. Un responsable d'un diocèse de la région Sud-Ouest constate avec amertume au sujet des baptêmes : « Le tableau n'est pas complet. Si certains secteurs sont absents, c'est que des registres nous manquent. Nous avons tout essayé pour les avoir : lettres, coups de téléphone, menaces même et ceci depuis des mois et des années ! C'est un scandale, nous disait quelqu'un qui connaît bien les questions administratives, un maire, un secrétaire de mairie qui seraient négligents comme cela seraient licenciés. » Cette personne reconnaît qu'au dernier moment, après la rédaction de son texte, « un gros paquet sur lequel nous ne comptons guère est arrivé : il ne faut jamais désespérer ». Il arrive aussi que l'espoir persévérant ne fasse pas obtenir les informations demandées. Une autre difficulté de cette première partie est de comparer ce qui est comparable et de bien saisir ce que l'on mesure.

L'étape dans laquelle nous entrons et qui consiste à *proposer des explications* sur la manière dont l'Eglise de France en est arrivée à la situation actuelle est aussi chargée d'embûches. Ainsi, les explications suivantes sont proposées pour inviter à la réflexion la plus large possible. Elles touchent des aspects différents de la vie sociale et ecclésiale : modifications dans la population résidant sur un territoire donné, migrations aux formes multiples, changements dans les structures ecclésiastiques, décisions pastorales différentes. Il y a surtout l'évolution chez les personnes qui demandent le baptême ou l'inscription au catéchisme pour leurs enfants. Enfin la mentalité de ceux-ci peut évoluer.

Au lieu de s'expliquer par un seul facteur, la situation contemporaine est en définitive le résultat de *plusieurs éléments* de nature différente et qui se conjuguent sans

qu'on ait pu mesurer leur poids respectif et aboutir à une hiérarchie des facteurs en jeu. De même, les explications restent plus ou moins valables selon le territoire considéré : France entière, diocèse ou unité territoriale restreinte. Enfin tous les facteurs ne jouent pas forcément de la même façon pour les baptêmes ou les inscriptions au catéchisme.

En fait, les explications proposées sont *plutôt des hypothèses de travail*. Sans être toujours le fruit de travaux systématiques, elles seraient à vérifier par d'autres études. Certaines explications sont avancées par des prêtres qui ont correspondu avec le C.N.P.L. ou qui commentent certains travaux. Elles sont aussi le résultat de notre réflexion sociologique à partir des données rassemblées.

Les facteurs explicatifs de l'évolution numérique des baptêmes et inscriptions au catéchisme peuvent se regrouper autour de *trois domaines* : la *société* elle-même où nous vivons, des conditions internes à *l'Eglise* et les changements chez les bénéficiaires que sont *les parents et leurs enfants*.

### **Facteurs d'évolution qui relèvent de notre société**

Plusieurs réalités sociales interviennent dans l'évolution des effectifs des baptisés ou des catéchisés. Par exemple, des changements démographiques, les migrations temporaires ou définitives, la présence d'autres confessions religieuses sur un territoire et les activités parascolaires semblent jouer un rôle.

#### *Incidence des variations de population*

Plusieurs correspondants signalent à juste titre l'évolution de la population totale résidant sur un territoire donné, la plupart du temps une paroisse, une commune, un secteur. Par exemple, « en 1968, un nouveau quartier de Fougères se constitue en Z.U.P. qui a nécessité une église annexe, ce qui explique la montée des baptêmes » (177 au maximum avant 1968 et 240 en 1971 et 1972). Mais les variations démographiques venant de l'urbanisation ou des

migrations n'ont pas automatiquement des conséquences sur le nombre de baptêmes. Citons l'exemple de la banlieue lyonnaise :

« La cause de la baisse du nombre de baptêmes pourrait être attribuée à la diminution ou au vieillissement de la population. Mais tout le monde sait que la banlieue Sud-Est de l'agglomération lyonnaise est en forte expansion. Quelques exemples : Parmi les villes qui ont dépassé les 30.000 habitants, entre les deux recensements de 68 et 75, St-Priest est celle qui a vu la plus grande augmentation de population ; de 20.000 en 68, elle est passée à plus de 36.000 habitants. Venissieux, au recensement de 68 : 47.693 ; à celui de 75 : 74.347 habitants. La Z.U.P. des Minguettes a vu le premier baptême d'un de ses habitants en juillet 67. Depuis elle a rapidement grandi, pour atteindre, fin 73, près de 35.000 habitants. Or, en 69, il y avait 363 baptêmes, mais en 75, il n'y en avait plus que 225.

Il a pu y avoir un tassement de la population jeune, au cours des dernières années, mais le chiffre n'a cessé de décroître depuis 69. Il y a aussi une forte arrivée d'immigrés Nord-Africains, surtout à la Z.U.P. des Minguettes, mais la baisse du nombre de baptêmes est aussi sensible dans des paroisses qui n'ont pas connu cette arrivée<sup>42</sup>. »

La composition de la population — notamment l'âge et certaines professions — peuvent avoir des incidences sur le nombre des baptisés ou des inscrits au catéchisme. L'arrivée d'une population jeune avec des enfants, l'exode rural vers la ville peuvent influencer. On signale à Rennes « une paroisse mouvante dûe, au plan des jeunes, à une forte présence de foyers de militaires et de gendarmes » et, à Brest, le départ pour Toulon de grosses unités de la Marine nationale.

42. Extrait de *Signes*, bulletin de pastorale sacramentelle du diocèse de Lyon, n° 13, de novembre 1976, pp. 7 et 8.

*Effets de migrations temporaires ou définitives*

Les variations dans la population résidentielle sont parfois la conséquence de migrations. Mais, plus largement, la *mobilité spatiale* constitue le deuxième facteur qui peut faire varier les effectifs de baptisés ou de catéchisés. Les différentes formes de migrations définitives ou temporaires avec leur aspect massif sont une caractéristique de notre époque. Des migrations ont toujours eu lieu mais aujourd'hui elles se multiplient, se généralisent et sont rapides. Elles tiennent en partie au développement économique, aux possibilités réelles de transports et aux changements de conditions de vie sociale. Des obligations pour l'activité professionnelle, les études, la vie politique et civique, la santé entraînent des déplacements ainsi que la vie hors du travail, les vacances, les loisirs. Les migrations actuelles peuvent être internationales, interrégionales (migrations internes). Il existe aussi des « mouvements pendulaires » souvent quotidiens (comme pour le travail) : c'est une mobilité sur le territoire où l'on réside.

Les pratiques et la vie religieuse des populations sont à situer dans cet ensemble migratoire. Certains baptisés et certains catéchisés sont des migrants temporaires ou définitifs (c'est-à-dire avec déménagement) et les déplacements rendent parfois difficiles des études locales. Evidemment plusieurs correspondants signalent l'effet localisé dans des unités territoriales restreintes. Il a déjà été question de Rennes et de la banlieue lyonnaise. Prenons un autre exemple dans le diocèse de Nancy : « Au cours des années 1973 à 75, le quartier du vieux Lunéville s'est largement vidé des familles habitant des immeubles anciens. Ils ont été relogés en périphérie. »

Plusieurs paroisses ont indiqué les baptêmes célébrés ailleurs. En ville comme en rural, les migrations existent. Une paroisse de Brest précise que « 15 % à peu près des baptêmes célébrés viennent d'autres paroisses, habituellement extérieures à Brest ». Sur une paroisse du diocèse de Créteil, pour 1979, « 50 % des baptêmes étaient préparés à

Arcueil et célébrés en province ». Mais des chiffres existent pour une période de dix ans :

*Baptêmes hors paroisse ou cantons  
1963-1972*

Unités territoriales restreintes	1963-67	1968-72
Paroisse Nancy-ville	5,1 %	7,6 %
Larhaix (diocèse Quimper)	7,8 %	7,6 %
Canton St Aubin du Cormier (Rennes)	12,7 %	17,8 %
Paroisse de Paris 20 <sup>e</sup>	13,3 %	19,7 %
Canton Rozay-en-Brie (Meaux)	17,6 %	22,2 %
Deux paroisses rurales (diocèse de Rouen)	12,7 %	

Dans 27 paroisses dispersées géographiquement sur le diocèse de Nevers, voici les pourcentages de personnes baptisées hors de leur paroisse pour trois années : 1976 : 32,2 % ; 1977 : 30,1 % ; 1978 : 32,4. La proportion est encore plus forte qu'à Paris et dans le canton de Rozay en Brie, puisqu'elle approche du tiers.

Une intéressante étude sur les « cantons excédentaires en baptêmes » de la région Provence-Méditerranée a été publiée par l'Ormavir<sup>43</sup>. Il s'agit des baptêmes chrétiens (catholiques et protestants) qui représentent de 100 à

43. Bulletin *Religion et Société*, n° 10 et 11, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> trimestre 1981, pp. 22-23.

147 % des naissances domiciliées. « On doit estimer à plus d'un millier le nombre des familles de la région qui, de Béziers à Nice par Marseille, désertent leur paroisse urbaine pour ces cantons de campagne. L'explication la plus souvent proposée à cette transhumance baptismale est l'attrait du village natal, celui des grands-parents. Cependant, la résidence secondaire semble jouer le rôle principal. En effet, les cantons excédentaires concordent étroitement avec ceux où les résidences secondaires sont plus nombreuses que les résidences principales des habitants permanents. »

Les migrations peuvent venir aussi du fait que certains baptêmes étaient — ou sont ? — administrés dans des *maternités* qui accueillent les mamans et leurs enfants domiciliés au-delà de la paroisse où se trouve l'établissement. Sur une paroisse de Vitré, les chiffres de baptêmes dépassaient 115 par an pour passer en 1968 en dessous de 100. « A cette époque, nous dit-on, des baptêmes étaient célébrés par le clergé paroissial à la clinique et en parcourant les registres, on se rend compte qu'il y avait beaucoup d'enfants dont les parents n'étaient pas domiciliés à Vitré mais dans les environs. »

A Steenvoorde, de 1963 à 1967, 40 % des baptêmes furent célébrés en maternité et 16,2 % entre 1968 et 1972. On en comptait quelques unités seulement les trois dernières années. Sur Paris, on signale, dans un hôpital du 17<sup>e</sup> arrondissement, des « ondoiements pour la plupart faits à l'hôpital ». Leur proportion sur les deux périodes quinquennales est élevée : de 1963 à 1967, 19,3 % des baptêmes sont célébrés à la paroisse, et de 1968 à 1972, un taux à peu près semblable : 18,9 %.

Sur une paroisse de Villeurbanne, un prêtre signale : « Il y a 8 ans (1974), 52 baptêmes repérés. La catéchiste a retrouvé par les boîtes aux lettres 23 présences de ces enfants (donc 29 ont déménagé). Sur les 23, 10 sont inscrits au catéchisme en octobre 1982. Il en reste 13 auxquels un mot a été envoyé rappelant l'existence du catéchisme : aucune réponse. On peut en conclure que sur 23 parents, 13 ne pensent pas catéchiser leur enfant. » Ces chiffres sont éloquents : ils montrent bien l'importance de la mobilité



des familles et le pourcentage réduit des inscrits au catéchisme.

Les migrations pour les baptêmes se ressentent statistiquement au plan des unités territoriales restreintes (paroisses, villes, cantons) mais aussi au plan des diocèses. Au début, nous l'avons constaté, treize diocèses enregistraient en 1978 davantage de baptêmes que de naissances.

Les *mouvements migratoires* existent aussi pour les *catéchismes* avec, parfois, des conséquences. Le diocèse de Rouen signale « l'influence du déracinement des ruraux qui, scolarisés en ville, entrent dans un monde culturel totalement nouveau. Certains continuent à "pratiquer" quand ils sont dans leur village, mais ont un comportement entièrement différent dans leur lycée. A titre d'exemple, l'ensemble des lycées techniques de Second Cycle (14 à 18 ans) de l'agglomération rouennaise regroupent entre 3 000 et 4 000 jeunes (d'origine ouvrière ou rurale, en grande majorité). L'aumônerie en est assurée par deux prêtres très dynamiques et tout à fait adaptés à leur tâche. Dans des activités de type culturel (camps, animation de loisirs ou échanges humains), ils sont en contact avec 150 à 200 jeunes. Sur ce chiffre, 10 à 15 s'intéressent à une réflexion chrétienne »<sup>44</sup>.

Au sujet des effets des migrations sur les enfants, les jeunes et les adultes, il faut bien voir ce qu'il en est exactement. Une migration n'entraîne pas automatiquement une baisse de pratique ou de vie religieuse comme par une sorte de déterminisme mécanique et fatal. Leurs effets ne sont pas inéluctables. Ce qui est en cause, ce n'est pas le fait du déménagement ou du déplacement mais les conditions dans lesquelles ils se produisent et les possibilités d'intégration dans un réseau social de relations. Le type de catholicisme enseigné et vécu antérieurement à la migration garde aussi son importance. Bref, comme on l'a écrit, d'un point de vue historique « les migrations ne sont pas nécessairement destructrices de la foi, elles peuvent aussi la fortifier et la répandre... »<sup>45</sup>.

44. Cf. note 23.

45. *Migrations et pastorale*, Paris : Fleurus, 1963, p. 171.

*La présence d'autres religions ou groupes religieux*

Les migrations — plus exactement l'immigration — entraînent parfois sur un territoire donné (paroisse, commune, secteur, canton) la présence d'adeptes d'autres religions que le catholicisme. Plusieurs correspondants attirent l'attention sur la multinationalité des catéchisés. Par exemple, une paroisse parisienne du 10<sup>e</sup> arrondissement signale que « sur 45 enfants inscrits en CM 2 pour 1978-1979, 12 sont immigrés de six pays différents ». Dans une paroisse de la ville de Nancy « une école très populaire et spécialisée compte une présence de 25 % d'enfants d'origine nord-africaine. Voici une idée de la présence des CM 2 en 1980-1981 à la paroisse cette année. Sur 14 enfants, six portugais, une italienne, un espagnol, un polonais, une martiniquaise et quatre "dits" français ! »... Dans la banlieue lyonnaise, « nous avons pu avoir des indications précises sur la proportion des enfants immigrés à Venissieux. Sur cette ville, en 1982, les CE 2-CM 2 inscrits au catéchisme étaient de 13,3 % sur l'ensemble des élèves. Si l'on tient compte des immigrés musulmans, il faut, semble-t-il, corriger ce pourcentage et le faire passer à 17 % ». Ne vaudrait-il pas mieux dire que les 13,3 % d'inscrits au catéchisme subsistent mais que l'on estime à 3,7 % la proportion d'enfants musulmans ?

A ce sujet, l'immigration islamique est importante dans l'Europe de l'Ouest et en particulier en France. En 1976, on estimait qu'il y avait chez nous deux millions de musulmans, 1,7 million en Allemagne fédérale, un million en Grande-Bretagne. En France, l'Islam est aujourd'hui la deuxième religion, si l'on tient compte du nombre des croyants<sup>46</sup>. Dans certains milieux urbains — mais pas exclusivement —, à côté de l'Islam viennent aussi le Judaïsme, le Bouddhisme, l'Animisme et autres religions. Comme les populations qui en sont membres ne deman-

---

46. Georges HOURDIN, « L'Islam en Europe », *Croissance des Jeunes Nations*, 244, novembre 1982, p. 40.

dent à l'Eglise catholique ni le baptême ni l'inscription au catéchisme, elles contribuent à faire baisser les taux de baptisés ou de catéchisés si on les calcule par rapport à la population totale d'un territoire donné.

A ce pluralisme des religions, il faut ajouter des groupes religieux qui se répandent en France et sont souvent des produits importés, en particulier les *sectes*. Ce n'est pas le lieu d'en faire ici une analyse, mais il faut rappeler leur existence qui peut avoir une influence sur les effectifs de baptisés ou de catéchisés. Des catholiques peuvent très bien donner leur adhésion à ces groupes et différer — voire supprimer — pour leurs enfants le baptême catholique et la formation catéchétique.

*Une certaine présentation du baptême par la presse*

Il est inutile de prouver comment le baptême est présent dans la presse spécialisée d'inspiration chrétienne. Mais il occupe aussi une place dans la presse en général, notamment les périodiques. Ainsi, en sept mois, sans être exhaustifs, voici cinq exemples pris au hasard des publications :

- « Spécial Baptême : sa première cérémonie » revue *Parents*, n° 158, avril 1982 ;
- « L'allégresse du Royaume Uni : le baptême de William », *Point de vue, Images du monde*, n° 1775, 6 août 1982 ;
- « Le baptême de William, l'album souvenir », *Point de vue, Images du monde*, n° 1776, 13 août 1982 ;
- « Les gens : spécial William d'Angleterre », *Paris-Match*, n° 1734, 20 août 1982 ;
- « Le secret du baptême du fils de Michel Sardou », *Ici-Paris*, du 3-9 novembre 1982.

Il n'est pas question de procéder à une analyse de contenu qui se montrerait certainement passionnante, mais de proposer seulement quelques réflexions après une première lecture. D'abord, la *place* occupée par le baptême est *importante* : elle est due en particulier à l'événement princier du baptême du futur roi d'Angleterre.

Le baptême — anglican et catholique — est mis très souvent en rapport avec des *personnes en vue*. Ces personnes tiennent une place dans l'opinion publique et ont plus ou moins valeur de modèles. Il s'agit d'abord du couple du prince Charles et de la princesse Diana puis de leurs familles. Enfin des vedettes de la chanson et du cinéma : Michel Sardou, Mireille Darc — la marraine —, Alain Delon. Le côté exceptionnel et spectaculaire des médias apparaît. Par ailleurs, le baptême est entouré de thèmes les plus hétéroclites, surtout dans *Ici-Paris* : vie d'autres vedettes, cancer du sein chez les femmes, l'horoscope, l'émission radio « Les grosses têtes », des dessins humoristiques, etc.

Des *détails* pittoresques sur la *cérémonie* sont présentés et correspondent bien à des réactions populaires. Après le signe de croix et la formule : « je te baptise »,... « l'enfant (William) poussa trois cris, ce qui est considéré traditionnellement comme un bon présage montrant que le Diable a quitté le corps de ce nouveau chrétien ». « William qui s'était montré sage pendant la cérémonie n'apprécia pas la séance de photos... »

A plusieurs reprises, il est question de la *tradition*. Pour le fils de Michel Sardou : « une promesse qui se transmet de génération en génération ». « La tradition des baptêmes royaux ». « Le baptême est si ancré dans les coutumes que Robespierre quand il tente de déchristianiser la France, invente le baptême civil » (*Parents*). Pour l'enfant princier, la place des grands-parents est importante. L'accent est mis également sur les *aspects festifs* de la journée de baptême : les vêtements du baptisé et des parents, les invités, les photos pour l'album-souvenir, les cadeaux pour l'enfant et la maman (surtout dans la revue *Parents*), l'apparat de la cérémonie pour William.

Avec *Ici-Paris*, la notion de délai de baptême est lancée dans le public : le fils du chanteur a été baptisé à neuf ans. « Chez les Sardou, on estime qu'il est ridicule de baptiser un enfant à la naissance. Le baptême est un engagement qui doit être ressenti, accepté et en aucun cas subi », lit-on à la « une ». Dans l'article intérieur, un titre : « Dès que Romain a atteint l'âge de raison, il a voulu en faire un

homme... et lui donner une deuxième famille. » Il nous est dit par ailleurs que « pour Mireille d'Arc — la marraine — il sera l'enfant qu'elle n'a jamais eu ». Tout un ensemble de liens humains est suggéré.

Il est impossible de répondre à la question des effets de telles publications. Elles en ont assurément, ne serait-ce que de renforcer certains schémas mentaux qui existent parmi les lecteurs. Il ne faut pas oublier non plus les tirages de ces périodiques. *Paris-Match*, 938 000 en juin 1981. *Point de Vue — Images du monde*, 472 000 en décembre 1980. *Ici-Paris*, 598 000 en avril 1981. *Parents*, 507 600 en mars 1981. Ce serait bien étonnant que des lecteurs n'aient pas reçu l'un ou l'autre aspect du baptême présenté par cette presse !

*Répercussions de la scolarité  
et des activités parascolaires  
sur les inscrits au catéchisme*

Il n'est pratiquement pas question ici des baptisés, puisqu'il s'agit de la scolarité. Quand des enfants se trouvent en retard du point de vue scolaire, des parents les font inscrire parfois plus tardivement au catéchisme, ce qui entraîne une légère diminution du taux des catéchisés par rapport aux baptisés d'une année de naissance et une augmentation du taux de l'année d'inscription au catéchisme.

Mais les activités parascolaires proposées aux enfants jouent certainement un rôle dans la baisse des inscrits ou une participation régulière plus difficile. « Les sollicitations parascolaires du côté des enfants interviennent »... « La gymnastique est obligatoire, le catéchisme ne l'est pas. Il est au même rang que le judo, la danse ou l'équitation » affirme le diocèse de Chambéry. Il y a aussi le football et les autres sports ou activités de loisirs, sans oublier la télévision.

### **Des conditions internes à l'Eglise**

L'environnement et le fonctionnement de la société où vivent les enfants ne sont pas les seuls à faire varier les chiffres de baptisés ou de catéchisés. L'organisation de l'Eglise avec des changements internes en cours à différents niveaux peuvent aussi intervenir : structures de l'Eglise qui se modifient, influence du personnel catéchétique et des animateurs, conceptions différentes et savoir-faire pédagogiques variés de responsables pastoraux.

#### *Modification et diversification des structures d'Eglise*

Leur incidence est évidente sur le chiffre des baptisés et des catéchisés et facilement visible par les personnes exerçant des responsabilités diverses dans des unités territoriales restreintes (paroisse, secteur, canton rural...). Des modifications dans les limites administratives d'un territoire officiel entraînent des incidences repérables sur les chiffres absolus de baptisés ou de catéchisés : création de nouvelles paroisses, réunion de plusieurs paroisses, modifications des limites d'un diocèse. Des chutes ou des remontées importantes d'une année sur l'autre sont parfois tout simplement les conséquences de modifications territoriales. Il n'y a pas forcément une baisse des taux de baptisés, ou de catéchisés : attention de ne pas se laisser prendre au piège. L'histoire locale apporte souvent un éclairage important et fournit parfois des explications lumineuses.

L'âge effectif des enfants inscrits au catéchisme et la classe scolaire à laquelle ils appartiennent compliquent l'étude des taux de catéchisés. D'abord la législation n'est pas la même pour tous les diocèses de France. D'après les correspondants de l'étude lancée par le C.N.P.L., les enfants doivent être inscrits ou bien en CE 1 (par exemple Laval, Rennes) ou plutôt en CE 2 (Paris, Créteil, Langres, Le Havre, Lille). A plusieurs endroits, en CE 1 depuis quelques années, ou de plus en plus en CE 2. En d'autres

lieux, on affirme : « rien de fixe » ou « dans l'année des huit ans, quelle que soit la classe ». A plusieurs reprises, l'inscription chevauche sur les deux années scolaires : « en CE 1 pour la majorité, en CE 2 pour 1/4 environ ». « En CE 1 mais, en général, on augmente de 50 % en CE 2. » « En principe en CE 1. En fait, de plus en plus les parents attendent le CE 2 (même le CM 1). Ainsi en 1979-80, 81 enfants étaient inscrits en CE 2, dont 32 qui n'avaient pas été inscrits en CE 1. » « En CE 2 (2<sup>e</sup> année de catéchisme), il y a toujours une arrivée de 8 à 12 enfants qui n'étaient pas inscrits en première année et qui habitaient déjà le quartier. » « Une cinquantaine d'enfants font l'entrée en CE 2, les parents ayant négligé ou refusé le catéchisme en CE 1. » Les critères réels d'inscription s'avèrent variables.

#### *Influence du personnel catéchétique*

La composition du personnel qui collabore à la catéchèse des enfants n'est pas sans influence sur la participation de ceux-ci au catéchisme. Chacun sait l'effort important réalisé en France par la participation de chrétiens (parents et autres) à la préparation au baptême et surtout à la catéchèse des enfants. Ainsi, au sujet du baptême, « se mettait peu à peu en place, ce qu'on a appelé une pastorale de l'accueil et du cheminement qui utilisait les mots-clés du texte épiscopal de 1971... La rencontre avec des laïcs (religieux(es) ou mariés) n'est-elle pas une manière de permettre une découverte de la diversité du peuple de Dieu et de la complémentarité des vocations dans l'Eglise ? N'est-ce pas une autre façon de mettre en valeur les sacrements de l'initiation chrétienne »<sup>47</sup>.

47. Odette SARDA : « Quinze ans de pastorale du baptême des petits enfants en France — De 1967 à 1982 », *Catéchèse*, n° 88-89, juillet-octobre 1982.

Les nombreux aspects positifs des efforts entrepris ne doivent pas faire oublier certaines composantes de la réalité qui peuvent influencer les effectifs, notamment des catéchisés. Par exemple, la proportion de femmes est importante parmi les personnes collaborant à la catéchèse. Un diocèse parle même de « la trop grande féminisation des catéchistes ». Si des hommes ne sont pas aussi présents<sup>48</sup>, la composition actuelle du personnel catéchétique ne risque-t-elle pas de renforcer le préjugé regrettable que la religion — et le catéchisme — sont des « affaires de femmes » ?

Plus important est le problème de la formation et de la foi vécue réellement par les personnes qui collaborent à la catéchèse. « Beaucoup d'animateurs viennent de la mal-croyance » signale un diocèse, « et leur référence ecclésiale est faible ».

#### *Conceptions pastorales et savoir-faire pédagogique des agents pastoraux*

Le terme technique d'« agents pastoraux » désigne prêtres et laïcs engagés dans la pastorale du baptême et dans la catéchisation. Les objectifs qu'ils mettent en pratique — plus ou moins lentement d'ailleurs — leurs conceptions sur le baptême et la catéchèse — formulés ou non, exprimés ou non dits — influencent les effectifs et les taux de baptisés ou de catéchisés. Une paroisse de Paris affirme : « La personnalité du prêtre responsable joue sur les chiffres. »

Certains dispositifs pastoraux — qui impliquent telle ou telle conception — modifient la fréquentation. « Le dialogue avec les parents et l'explication du sens de la catéchèse pousse certains parents à refuser. »

Au sujet du baptême, une paroisse de la banlieue lyonnaise déclare :

---

48. Voir, par exemple, le témoignage intéressant, « Père et catéchiste » paru dans *Points de Repère*, septembre-octobre 1982.



« L'Eglise a changé : elle ne baptise plus n'importe qui, n'importe quand, n'importe comment. Lors de la préparation au baptême, les parents sont renvoyés à leur propre existence de croyants ou de non-croyants et ils découvrent la possibilité de devenir adultes dans la foi. Connaissant ces exigences, plusieurs estiment que ce n'est pas nécessaire à une vie d'homme et préfèrent abandonner une tradition qui probablement était vide de sens. Ainsi, en 1975, sur le secteur, 117 familles qui avaient fait la démarche d'inscription au baptême et donc avaient eu une première conversation avec un prêtre ou un laïc, ont renoncé à faire baptiser leur enfant.

Ces chiffres doivent nous interroger, non pas sur le nombre de demandeurs individuels, mais beaucoup plus sur les moyens que l'Eglise propose aux hommes pour transmettre la foi. Les contradictions sont nombreuses entre la façon dont l'Eglise est perçue, par nombre de gens, à travers les déclarations publiques, les positions hiérarchiques, les classes sociales plus pratiquantes que d'autres et le contenu évangélique, contradictions qui ne semblent pas favorables à un éveil de la foi. A la limite, ne faut-il pas chercher en dehors des sentiers battus par l'Eglise, pour y trouver des pistes plus propices ? »

La manière de faire des pasteurs a aussi son importance. « Des enfants habitant sur le territoire de la communauté interparoissiale ont été baptisés ailleurs, soit à la maternité pour des raisons de commodité personnelle (horaire, lieu d'habitation des grands-parents), ou encore parce que les exigences de préparation, par exemple, semblent moins grandes ou que la façon de célébrer le baptême correspond mieux à la mentalité de ceux qui demandent » (Paroisses d'un canton rural du diocèse de Rouen).

Au sujet de la *catéchèse* une difficulté de formation permanente est signalée. Un diocèse fait cette remarque : « Le renouvellement pour une pédagogie active est inaccessible à beaucoup de prêtres pleins de bonne volonté mais que l'âge empêche de se renouveler. Cette remarque est vraie aussi pour les catéchistes du 3<sup>e</sup> âge. »

Les moyens utilisés auprès de la population pour l'informer de l'existence du catéchisme et des modalités de l'inscription ont une influence. Dans certains endroits,

aucun moyen d'information collective n'est employé. En d'autres, il y a des annonces à l'église, des notes dans les bulletins paroissiaux, des feuilles particulières distribuées, ou même des affiches. Se pose la question du principe de l'information massive auprès des populations et des moyens utilisés. Mais il est clair que, s'il n'y a pas d'offre de la part des agents pastoraux, la demande s'en ressentira.

Des dispositifs pastoraux mis en place modifient les effectifs. Une paroisse de l'Ouest constate :

« En 1972-73, nous avons mis en place la catéchèse familiale (assurée par les parents). Un certain nombre ont refusé... et continuent de refuser : ce qui explique la chute d'entrée au catéchisme en CE 1. Pour expliquer la chute des effectifs en CM 2, nous pensons à la mise en place de "Professions de foi" à la fin de chaque année de catéchisme. Certains parents font la fête familiale en CM 1 et ne renvoient plus leurs enfants en CM 2. »

### **Evolution chez les bénéficiaires : parents et enfants**

A des titres divers, les adultes qui demandent le baptême pour leurs enfants ou qui les inscrivent au catéchisme forment avec leurs enfants eux-mêmes les bénéficiaires des propositions faites par les agents pastoraux. L'évolution de la mentalité et de la vie de foi parmi les adultes reste sans doute le facteur le plus déterminant : la demande de sacrements et la catéchèse évoluent en nombre et en qualité, d'abord selon les changements dans les attitudes et les croyances des parents.

#### *Evolution des adultes qui s'adressent à l'Eglise*

Au sujet des *baptêmes*, l'effort réalisé par les agents pastoraux pour établir un climat de vérité et de dialogue avec les parents place ceux-ci en face de choix qui aboutissent à des décisions faisant varier les effectifs des baptisés. Un secteur de la banlieue lyonnaise écrit :

« La cause essentielle paraît être le passage qui se fait dans l'esprit des gens *d'une religion de tradition à une religion de choix*. Autrefois, pas mal de parents, en inscrivant leur enfant au baptême donnaient comme un des motifs de cette démarche : "faire comme tout le monde". Aujourd'hui, il y a une prise de conscience que les 2/3 qui ne font pas baptiser ne sont pas des hommes au rabais. Avant, réussir sa vie impliquait une adhésion à une religion, à une pratique. Aujourd'hui, réussir sa vie n'est pas lié à un choix religieux. Cela nous renvoie à l'athéisme pratique, au matérialisme ambiant qui nous interroge et au type de société dans laquelle nous vivons et qui risque de démobiliser. »

Une paroisse de l'Ouest constate :

« Le nombre de baptêmes a considérablement chuté à partir de 1975, ce qui n'est pas dû uniquement à la chute des naissances. Nous pensons que des gens de plus en plus nombreux font un choix et ne se situent plus en Eglise. »

L'exercice de la « liberté » et la possibilité de choisir se manifeste dans l'attitude de certains parents — dont des catholiques convaincus et actifs — qui repoussent après l'âge de raison le baptême de leurs enfants avec l'intention de les laisser choisir sans imposer. Evidemment, au plan sociologique, la conséquence en est une augmentation des délais de baptêmes.

Une paroisse de Rennes signale comme facteur d'évolution des baptêmes, « la baisse de la foi, chez nous comme ailleurs ». Que recouvre cette affirmation générale et d'autres termes comme « l'indifférence religieuse » ou « l'athéisme » ? Il faudrait analyser plus finement ce que cela veut dire, par exemple dans le domaine des croyances et convictions religieuses. Qu'en est-il de la foi des demandeurs sur le péché et le salut, le Christ et la résurrection, le diable et le mal, l'Eglise, la place et les exigences du baptême et des chrétiens aujourd'hui etc. ? Quels décalages existent entre ce que proposent d'une part l'Eglise et les agents pastoraux, et d'autre part les convictions et les conceptions religieuses des demandeurs ?

Les écarts entre les deux expliquent avant tout la diminution des taux de baptisés, l'augmentation non motivée des délais de baptême et le malaise de bien des agents pastoraux. Il est évident que, selon l'âge ou l'origine socioprofessionnelle, on ne réagit pas forcément de la même manière<sup>49</sup>.

Pour *l'inscription au catéchisme*, ces décalages entre la proposition officielle et l'Eglise et ce que pensent ou vivent les parents existent aussi. D'autres facteurs sont signalés par des correspondants : « les parents, souvent, laissent l'enfant faire ce qu'il veut ». Chez certains, existe « un refus de vouloir participer à l'éducation de la foi de leurs enfants : il y a des gens pour ça ». Un souci de formation catéchétique fait défaut.

#### *Des changements chez les enfants*

Ces changements sont visibles au sujet de la catéchèse. Un diocèse rappelle l'indifférence et l'ambiance non-religieuse où baignent les enfants en général : « le goût de Dieu est inexistant dans leur milieu ». Certains enfants peuvent participer au catéchisme sous la pression des parents et tenir l'équivalent de ce raisonnement signalé par la Savoie : « Nous obéissons à nos parents : vivement que tout ça soit terminé. » Des enfants commencent la formation religieuse sans la poursuivre parce qu'ils sont minoritaires dans leur milieu familial et scolaire.

A l'inverse, certains enfants invitent des camarades — parfois non baptisés — à venir au catéchisme, sans que les parents soient à l'origine de cette démarche. Des enfants sont ainsi présentés par leurs pairs.

★

---

49. Voir les exemples de certaines motivations du baptême dans « Moins de baptêmes en France. Pourquoi ? » de J. POTEL, *op. cit.*, p. 108, selon les catégories socioprofessionnelles.

Les évolutions des taux de baptêmes par rapport aux naissances, et celles des proportions des catéchisés par rapport à la population scolaire invitent à penser que les trois réalités : naissance, baptême et inscription au catéchisme ne sont plus liées aujourd'hui comme elles l'étaient autrefois. Il n'existe pas seulement une dissociation entre naissance et baptême, mais aussi entre baptême et inscription au catéchisme. L'enfant qui vient de naître n'est pas forcément baptisé et ne sera pas systématiquement inscrit au catéchisme. De plus, les enfants ne participent pas de façon toujours régulière aux séances du catéchisme au cours des quatre années prévues. Certains sont inscrits pour la première fois dès le CE 1, d'autres dans les années suivantes et parfois au CM 2, voire en 6<sup>e</sup> ou 5<sup>e</sup>. On observe de façon générale une mobilité importante des enfants au cours des années de catéchisme.

De la baisse numérique générale des baptisés et des catéchisés, on ne doit pas tirer des conclusions trop rapides quant à la baisse de la foi chrétienne en notre pays. D'abord, au cours de cette étude, sont apparues des différences considérables en ce domaine d'un lieu à un autre, selon les types de population, l'histoire locale, les circonstances actuelles. D'autre part, notre point de vue a été volontairement limité : notre regard s'est porté uniquement sur la population des baptisés et des catéchisés, ce qui est trop peu pour donner une idée de la vitalité de l'Eglise en France aujourd'hui.

Dans le domaine du baptême, il aurait fallu souligner aussi de nombreux aspects connexes, porteurs d'espérance. Depuis le Concile Vatican II, tous les baptêmes de petits enfants, et davantage encore s'il s'agit d'enfants en âge scolaire ou d'adultes, sont préparés, pour la plus grande majorité d'entre eux, avec sérieux ; ils concernent souvent de nombreuses personnes ; on cherche à donner ainsi sa place au groupe chrétien (l'Eglise) comme tel ; les célébrations ont habituellement un caractère collectif et festif, une certaine joie de la foi s'exprime à travers elles.

Si l'on observe ce qui se passe aujourd'hui dans le domaine de la catéchèse, on est étonné par le dynamisme qui s'y déploie. Des équipes nombreuses recherchent des

outils pédagogiques de plus grande valeur et les préparent, la participation des laïcs devient de plus en plus importante, en particulier celle des parents. Il faudrait évoquer aussi tous les efforts faits dans les Mouvements d'évangélisation, dans les clubs d'Action Catholique des Enfants par exemple, qui touchent des enfants de 4 à 15 ans, sans oublier les jeunes qui prennent dans ces mouvements une responsabilité.

Aujourd'hui, il arrive souvent que des adultes et des jeunes demandent à reprendre ou à commencer une formation chrétienne. Cela est exprimé quelquefois à partir de la préparation au mariage, ou du baptême d'un enfant, ou bien encore parce qu'un enfant va au catéchisme et pose des questions à ses parents. Peut-être les pasteurs devraient-ils être plus vigilants encore à l'occasion de la célébration d'un sacrement tel que le mariage, le baptême, ou la cérémonie des funérailles. De façon générale, les personnes présentes à ces célébrations sont plus attentives et prêtes à accueillir quelque aspect du mystère de Dieu que leur attitude globale ne pourrait le laisser croire. Nous en recevons de temps à autre des témoignages.

Bien sûr, si nous pensons que les fidèles doivent être présents à l'action liturgique de l'Eglise à 100 %, et les enfants présents dans la même proportion au catéchisme, nous ne pouvons que nous décourager. Mais y aurait-il eu période dans l'histoire de l'Eglise où cette belle unanimité aurait existé ? La foi est et demeure un appel, l'acte d'un choix, d'une liberté personnelle. Le brassage actuel des cultures rend sans doute ce choix à la fois plus difficile et plus riche.

Ce que nous avons souhaité le plus éclairer en étudiant les proportions de baptisés et de catéchisés, c'est sans doute cette complexité des situations actuelles quant à la foi, en notre pays. Pussions-nous avoir un peu réussi !

Julien POTEL  
Odette SARDA

**ANNEXES**

**1) REGARD SUR LES PAYS ÉTRANGERS**

A titre d'information, voici l'évolution des naissances et des baptêmes dans quatre pays d'Europe proches de la France. Les situations s'avèrent différentes et il faut se garder de toute généralisation.

**Les rapports baptêmes/naissances**

**1. En République Fédérale Allemande**

Années	Naissances	Baptêmes	% Bapt./Nais.
1970	810 808	369 852	45,61
1971	778 526	345 674	44,40
1972	701 214	310 757	44,31
1973	635 633	273 960	43,10
1974	626 373	265 503	42,38
1975	600 512	251 847	41,95
1976	602 851	250 397	41,53
1977	582 348	248 874	42,73
1978	576 500	246 460	42,75

En chiffres absolus, naissances et baptêmes diminuent. Les naissances de 1978 représentent 71,1 % de celles enregistrées en 1970. Pour les baptêmes, la proportion est de 66,6 %. Les taux de baptêmes sont inférieurs à la moitié à cause des diverses confessions religieuses, notamment les protestants. Au cours des années étudiées, les taux baissent légèrement.

## 2. En Belgique

	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1976
Ensemble Belgique	93,6	92,5	91,4	90,2	90,9	90,2	86,7
Diocèse de Bruges	98,7	98,1	97,0	98,0	97,7	97,7	?
Malines-Bruxelles	89,8	86,7	85,4	83,1	82,8	80,9	73,7

Les taux de baptêmes sur l'ensemble de la Belgique baissent au fur et à mesure des années. Ceux du diocèse de Bruges sont plus élevés et se maintiennent durant les six années. Ceux de Malines-Bruxelles, les plus faibles, diminuent.

## 3. Dans la ville de Milan<sup>50</sup>

Années	Naissances	Baptêmes	% Bapt./Nais.
1969	24 292	24 561	101,1
1970	23 465	22 808	97,2
1971	23 413	22 650	96,7
1972	23 085	21 961	95,1
1973	23 115	21 166	91,5
1974	21 953	20 014	91,1
1975	19 641	17 745	90,3
1976	17 344	15 710	90,5
1977	15 619	13 878	88,8
1978	14 267	12 546	87,9
1979	13 251	11 271	85,0

50. Cf. P. COLOMBO, «I non-battezzati in città di Milano nell' ultimo decennio 1969-1979», *Ambrosius* 57/1 (1981), 5-26.



Les chiffres absolus de naissances et de baptêmes diminuent au fil des ans. Les naissances enregistrées en 1979 représentent 54,5 % de celles de 1969. Pour les baptêmes la proportion est de 45,9 %. Les taux de baptêmes qui en 1969 dépassaient 100 % diminuent par la suite.

4. Pour la ville de Genève, voici les chiffres de quatre paroisses sur deux années seulement<sup>51</sup> :

	1977	1978
% des naissances	42,4	36,5
% des catholiques	53,3	43,7

### 5. En Espagne

Le recensement de 1981 dénombrait en Espagne une population de 37 746 260 habitants, dont 95 % sont baptisés dans l'Eglise catholique. Sur les 566 401 enfants nés en 1981, 82,76 % ont été baptisé<sup>52</sup>.

### La proportion des baptêmes à partir de 7 ans

En République Fédérale Allemande, la proportion des personnes baptisées à sept ans et plus augmente régulièrement d'année en année, tout en restant faible :

1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978
0,36	0,38	0,43	0,61	0,69	0,80	1,05	1,18	1,35

51. Chiffres communiqués par le responsable de pastorale liturgique et sacramentelle de Suisse romande.

52. *Documentation Catholique*, n° 1841, du 5 décembre 1982.

## 2) GRILLE D'ENQUÊTE DANS LES DIOCÈSES

PROPOSÉE PAR LE C.N.P.L. EN 1981 (cf. note 33)

### 1. Paroisse d'agglomération urbaine (grande ville) à majorité ouvrière

DIOCÈSE :

COMMUNE :

NOM DE LA PAROISSE : (au cas où il y en a plusieurs dans la commune étudiée) :

En quelle année scolaire se fait chez vous l'inscription au Catéchisme ?

N.B. Pour l'urbain, indiquer le nombre de baptêmes CELEBRES.

(Nous savons que cela ne correspond pas au nombre réel des enfants de la paroisse qui sont baptisés mais nous en tiendrons compte dans l'interprétation.)

Total des baptêmes		Inscrits en 1 <sup>re</sup> année de catéchisme		Inscrits au catéchisme en CM 2	
1963		1971-72		1975-76	
1964		1972-73		1976-77	
1965		1973-74		1977-78	
1966		1974-75		1978-79	
1967		1975-76		1979-80	
1968		1976-77		1980-81	
1969		1977-78			
1970		1978-79			
1971		1979-80			
1972		1980-81			